



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 5 FEVRIER 2024 // N°742 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

IL PREND PART À LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'UA SUR LA LIBYE PRÉVUE À BRAZZAVILLE

LARBAOUI Y REPRÉSENTE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Lire en page 16



MOHAMED BENBRAÏKA, DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'APMA, À L'EXPRESS : **LES SÉNÉGALAIS VEULENT « TISSER DES PARTENARIATS AVEC L'ALGÉRIE »**

Lire en page 6



INTERDICTION DE DOMICILIATION DES MARCHANDISES TRANSITANT PAR LES PORTS MAROCAINS **LA DÉCISION EST « TOUJOURS EN VIGUEUR », SELON L'ABEF**

Lire en page 6



PRÉSIDENT HIER UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DEMANDE D'ACCÉLÉRER LE PROCESSUS DE NUMÉRISATION

Lire en page 3



ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE GARDE TOUJOURS LE SILENCE

STATISTIQUES MACABRES ET POURSUITE DU GÉNOCIDE À GHAZA

Lire en page 4





MINISTÈRE DE LA SANTÉ À GHAZA :

Le bilan de la guerre au 4 février passe à 27 365 morts



Plus de 66 630 personnes ont été également blessées depuis le 7 octobre 2023, selon le ministère de la Santé. Le bilan des victimes de la guerre israélienne sur la Bande de Gaza est passé, dimanche, à "27 365 martyrs et 66 630 blessés", depuis le 7 octobre 2023. C'est ce qui ressort d'un communiqué émis par le ministère palestinien de la Santé à Gaza, exposant les derniers chiffres au "121^e jour de l'agres-

sion israélienne barbare sur la Bande de Gaza". Le ministère a indiqué qu'"au 121^e jour, le bilan s'est alourdi à 27 365 martyrs et 66 630 blessés, depuis le 7 octobre dernier". Le ministère a expliqué que "l'occupation israélienne avait commis 14 massacres dans la Bande de Gaza, faisant 127 martyrs et 178 blessés au cours des dernières 24 heures". "De nombreuses victimes sont encore sous

les décombres ou jonchant les rues", a affirmé la même source, précisant que "l'occupation empêchait les équipes de secours et la défense civile de les atteindre". L'armée israélienne mène, depuis le 7 octobre 2023, une guerre dévastatrice, dont les victimes sont principalement des femmes et des enfants, selon les autorités palestiniennes, causant "une destruction massive et une catastrophe humanitaire sans précédent", selon les Nations Unies.

Skikda : des harraga meurent après le renversement de leur embarcation

Quatre candidats à l'émigration clandestine sont morts et au moins six autres sont portés disparus après le renversement de leur embarcation au large de Filfila, une com-

OUVERTURE DU SALON INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE DE LA BOISSON ET DES ALIMENTS LIQUIDES

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a procédé, hier, à l'inauguration de la troisième édition du Salon international de l'industrie de la boisson et des aliments liquides (BEVALG).

Le salon se tient du 4 au 7 février au Palais des expositions (Safex), situé à El Mohammadia, à l'est d'Alger. Il constitue une opportunité pour les professionnels du secteur afin de faire connaître leurs produits aux consommateurs.

Selon sa description officielle, il est précisé que ce salon est le seul de « cette envergure dans la région MEA » qui « offre une plateforme dynamique et exclusive aux exposants et aux visiteurs pour se connecter et découvrir les dernières tendances et innovations ».

L'Algérie prend part au BIT Milan



L'Algérie prend part à la Bourse internationale du tourisme "BIT Milan", organisée du 4 au 6 février dans la ville italienne. La Bourse internationale du tourisme constituant une opportunité importante permet de tenir des réunions entre les acteurs du tourisme en identifiant les destinations touristiques et les stratégies pour faire progresser le secteur touristique. C'est aussi un espace qui rassemble les investisseurs du domaine du tourisme et les professionnels pour de multiples relations d'affaires ainsi que des communications avec différents acteurs. Afin de mettre en valeur le potentiel touristique de l'Algérie et de permettre aux opérateurs algériens de réaliser leur travail de communication, de marketing et de promotion, un espace de 93 mètres carrés a été réservé pour abriter le pavillon algérien, qui a été conçu de manière à mettre en valeur la diversité touristique et le caractère architectural authentique. A travers cet événement, le secteur cherche à mettre en valeur les composantes touristiques dont regorge l'Algérie, et à saisir cette opportunité pour intensifier les contacts avec les commerçants du tourisme étrangers présents au salon et les médias présents pour couvrir l'événement afin de leur fournir toutes les informations qui permettront de valoriser et promouvoir l'image touristique de l'Algérie. À cet effet, des brochures promotionnelles seront affichées et distribuées en italien et en anglais, et les visiteurs pourront effectuer des visites virtuelles avec la technologie 3D de certaines zones touristiques. Cette participation intervient, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du secteur dans le domaine de la promotion touristique.

LES HOUTHIS PROMETTENT DE RIPOSTER AUX NOUVELLES FRAPPES AMÉRICAINES ET BRITANNIQUES

Les Houthis ont juré de riposter aux nouvelles frappes américaines et britannique qui ont visé des dizaines de cibles au Yémen en réponse aux attaques menées par les rebelles yéménites soutenus par l'Iran contre des navires. Ils ont commencé à s'en prendre au trafic maritime en mer Rouge en novembre, disant viser des navires liés à Israël "en solidarité" avec

les Palestiniens dans la bande de Gaza. Les rebelles Houthis ont juré hier, de riposter aux frappes aériennes américaines et britannique contre des dizaines de cibles au Yémen. Ces frappes sont menées en réponse aux attaques de ces insurgés soutenus par l'Iran contre des navires marchands en mer Rouge. Les raids ont suivi une série de frappes américaines

contre des forces d'élite iraniennes et des groupes pro-Iran en Syrie et en Irak, en représailles à une attaque meurtrière contre une base américaine en Jordanie le 28 janvier. C'est la troisième opération conjointe des États-Unis et du Royaume-Uni contre les Houthis au Yémen. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken se rendra au Moyen-Orient dimanche pour

soutenir les tractations sur une nouvelle trêve entre Israël et le mouvement islamiste palestinien Hamas. Le voyage comprend des étapes en Israël, en Cisjordanie, en Arabie saoudite, en Égypte et au Qatar. Un haut responsable du Hamas au Liban a affirmé samedi que son mouvement était ouvert à toute discussion qui mettrait fin à "l'agression" israélienne à

Gaza, estimant qu'il était prématuré de parler d'un accord sur une trêve. Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé dimanche un bilan de 27 365 personnes tuées, dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre entre Israël et le mouvement islamiste palestinien. Il a fait état dans un communiqué de 127 morts au cours des 24 dernières heures

Guerre en Ukraine : interrogations occidentales autour d'un «soutien» de la Chine à la Russie

Pour sa première apparition publique, le nouveau ministre chinois de la Défense, Dong Jun, s'est entretenu le 31 janvier en vidéo avec son homologue russe, Sergueï Choïgou. Le mot de «soutien», qui n'apparaît que dans le communiqué russe, étonne les spécialistes. Sur le dossier ukrainien, la diplomatie chinoise avance prudemment sur une ligne de crête depuis l'invasion russe du 24 février 2022. D'un

côté, elle affiche publiquement sa neutralité dans le conflit et plaide pour un cessez-le-feu. De l'autre, elle dénonce les ingérences dont seraient coupables les Occidentaux et approfondit toujours plus étroitement sa coopération avec Moscou.

Dans ce contexte marqué par une forte ambiguïté, la vidéoconférence qui s'est tenue le 31 janvier entre le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, et son homologue chinois,

Dong Jun, dont c'était la première apparition publique depuis sa nomination le 29 décembre, interroge les spécialistes.

«Nous vous avons apporté notre soutien sur la question ukrainienne, même si les États-Unis et l'Europe continuent de faire pression sur la partie chinoise», aurait déclaré Dong Jun à Sergueï Choïgou, selon les termes du communiqué du ministère russe de la Défense. Dans une vidéo

virale sur les réseaux sociaux, ces propos sont également attribués à l'intéressé, mais la voix du traducteur russe couvre celle du ministre chinois. «Cela a surpris jusqu'à mes contacts chinois...», glisse une source bien informée auprès du Figaro. Car le mot de «soutien» utilisé par Dong Jun serait une première. Depuis l'invasion du 24 février 2022, jamais la Chine n'a explicitement annoncé soutenir la Russie en Ukraine.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:**

**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

PRÉSIDENT HIER UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune demande d'accélérer le processus de numérisation

Le chef de l'Etat a demandé au ministre de l'Agriculture et du Développement rural de changer la nature des fermes pilotes, depuis leur nom jusqu'à leur fonction agricole et économique dans son ensemble. Le Président a également ordonné l'intégration des fermes pilotes dans l'appareil de production nationale, notamment celles de grandes superficies, pour combler le déficit, notamment dans le volet des légumineuses.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée au suivi du Rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation, au statut et au régime indemnitaire de l'imam et à un exposé sur les fermes pilotes. Après avoir présenté l'ordre du jour de la réunion, puis la présentation par le Premier ministre de l'activité du gouvernement au cours des deux dernières semaines et les interventions des ministres, le Président de la République a donné les ordres, instructions et directives suivants :

Rapport d'étape sur l'état d'avancement du processus de numérisation : après la présentation du premier rapport d'étape



par Madame la Haut-Commissaire à la numérisation, le Président de la République a ordonné d'accélérer le rythme du processus pour entrer dans la deuxième phase du projet puis de présenter son rapport lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

PRÉSENTATION DES FERMES-PILOTES

Le chef de l'Etat a deman-

dé au ministre de l'Agriculture et du Développement rural de changer la nature des fermes pilotes, depuis leur nom jusqu'à leur fonction agricole et économique dans son ensemble. Le Président a également ordonné l'intégration des fermes pilotes dans l'appareil de production nationale, notamment celles de grandes superficies, pour combler le déficit, notamment dans

le volet des légumineuses.

LA LOI FONDAMENTALE ET LE RÉGIME INDEMNITAIRE DE L'IMAM :

Le Conseil des ministres a approuvé le régime d'indemnisation de l'imam.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES :

Le Président de la République a chargé le Ministre de l'Energie de transmettre ses remerciements et ses encouragements aux services de la société Sonelgaz pour leurs efforts, qui ont eu un impact positif sur le secteur agricole et la production nationale dans son ensemble. Le Conseil des ministres a conclu sa session en approuvant les décrets et les décisions qui incluent les nominations et la cessation des fonctions à des postes élevés dans l'État. **I.M.Amine**

SAÏD CHANEGRIHA ENTAME SA VISITE AU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

En qualité de représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire a entamé sa visite officielle au Royaume d'Arabie Saoudite en prenant part hier à la cérémonie d'ouverture de la deuxième édition du Salon Mondial de Défense «World Defense Show», qui se tient dans la capitale Riyad du 04 au 08 février 2024. A l'issue de la cérémonie d'ouverture officielle du Salon, supervisée par Son Altesse le Prince Khaled Ben Salmane, Ministre de la Défense et Vice-Président du Conseil d'administration de l'Autorité générale des Fabrications militaires, le Général d'Armée a visité, avec la délégation qui l'accompagne, les divers pavillons du salon, où il s'est notamment enquis, lors de ce premier jour, des stands réservés à la société saoudienne des fabrications militaires qui expose différents matériels et systèmes d'armement modernes à l'instar des blindés, et a suivi avec grand intérêt les explications détaillées et les exposés présentés par les représentants de cette société. Cette manifestation internationale à laquelle participent 66 sociétés spécialisées dans les industries de défense et d'armement venues exposer les équipements les plus modernes et les solutions techniques militaires de dernière génération permettra à la délégation militaire algérienne de s'enquérir de près des dernières innovations ayant trait à l'industrie militaire.

R.N.

LE CADRE STRATÉGIQUE PERMANENT EXPLIQUE LE POURQUOI DE LA SCISSION :

« Les actions de Bamako sont devenues incompatibles avec le Plan d'Alger »

Reprise de Kidal par la force et le feu, mainmise sur les anciennes positions de la Minusma par les Famas, démonstration de force de la Nosrat à Acharane, drones dans le ciel et Azawadis armes à la main. Les attaques terroristes contre les famas sont devenues de plus en plus nombreuses et audacieuses et « descendent » plus vers le sud du pays.

Toutes les informations qui nous parviennent du Nord-Mali ne sont pas bonnes à dire. Aussi, on se contente de peu. Et ce peu veut que l'action menée aujourd'hui par Koulouba, ouvrant plusieurs fronts de combats, ne va pas dans le sens des intérêts des Maliens eux-mêmes.

Koulouba semble pour le mouvement tétanisé par la puissance de feu déployée au Nord-Mali par le Cadre stratégique permanent et la Coordination des mouvements de l'Azawad, et comme tout cela ne suffisait pas, un refus catégorique a été opposé au dialogue interne initié par le colonel Assimi Goïta.

Mais qu'en pensent les Mouvements de l'Azawad, qui ont repris les armes et repris les positions de la Minusma et se tiennent prêts à la guerre ?

Selon eux, depuis près de huit (8) mois, le Cadre Stratégique Permanent pour la Paix, la Sécurité et le Développement (CSP-PSD) ne cesse d'attirer l'attention de la médiation internationale sur toutes les actions prises unilatéralement par la junte militaire au pouvoir à Bamako et qui sont fondamentalement incompatibles avec l'esprit et la lettre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du Processus d'Alger signé en 2015.

Parmi ces mesures récentes figurent « la publication d'une nouvelle Constitution

pour le Mali qui rejette toute mise en œuvre des attentes en termes de réformes politiques et institutionnelles contenues dans l'accord » susmentionné et la « violation flagrante des dispositions sécuritaires de 2014 à travers des agressions contre des sites appartenant à la Coordination de l'Azawad. Mouvements (CMA) à Voïta, puis à Bir (province de Tombouctou) et bombardement de la base des troupes de la Plateforme à Avalolao (Gao), le 8 septembre 2023.

Selon un communiqué du CMA, « le CSP-PSD, dans le but d'empêcher la reprise des hostilités entre les parties signataires, a écrit respectivement le 28 juin et le 1^{er} août 2023 au Conseil de sécurité de l'ONU concernant la décision de retrait du Mali avant le 31 décembre 2023 pour le Programme multidimensionnel intégré des Nations Unies de la MINUSMA, faisant part des craintes suscitées par son départ.

Dans sa récente correspondance, « le

CSP-PSD a demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'examiner les implications de ce retrait en termes de sécurité et de respect du cessez-le-feu convenu le 23 mai 2014, notamment les risques graves liés au transfert des actifs existants de la MINUSMA, afin d'éviter de remettre en cause les dispositions sécuritaires qui assurent le respect du cessez-le-feu susmentionné, approuvé par la signature de l'Examen périodique universel en 2015. Le CSP-PSD indique clairement que son objectif n'est pas la question des droits de passage en soi, mais plutôt plus largement le contrôle des zones qui lui sont attribuées dans le cadre du dispositif de sécurité de 2014, dans le cadre duquel la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a créé sa mission.

« Sur la base des déclarations de la junte militaire au pouvoir à Bamako et des faits obtenus, le Cadre stratégique permanent a conclu que cette dernière utili-

se comme prétexte la décision de retirer la mission des Nations Unies de ces zones susmentionnées pour les occuper en violation du cessez-le-feu et ses dispositions ainsi que l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger sur les modalités et le plan de redéploiement des forces vers l'Azawad.

De ce fait, le Cadre Stratégique Permanent désigne la junte au pouvoir à Bamako comme seule responsable des conséquences désastreuses qu'entraînera sa stratégie actuelle de violation du cessez-le-feu, déclare qu'il adoptera toutes les mesures d'autodéfense contre les forces de cette junte partout dans tout le territoire de l'Azawad.

Voilà où en sont les choses, et voici comment profitent les terroristes de cette brèche entre le Nord et Bamako pour étendre son pouvoir de Menaka à Tombouctou. Un triste scénario qui nous ramène à 2012.

I.M.Amine

ELLE PRODUIT DE LA DÉSINFORMATION GONFLÉE ET EN DÉCOMPOSITION

« TEAM JORGE », UNE OFFICINE, UN CLOAQUE FANGUEUX

La chute de l'ancien présentateur de BFMTV, le Marocain Rachid M'Barki, nous a permis de voir de plus près la face cachée de « Jorge Team », une société-écran israélienne, dirigée par des chefs retraités du Mossad.

« Team Jorge » a fonctionné dans le secret total avant d'être démasquée en 2022. Une des missions de JT était de faire la promotion du Maroc et d'écarter tout ce qui est Algérie. Ses objectifs se résumaient, entre autres, concernant le « dossier algérien » dans ce qui suit :

-faire la promotion du Maroc et de son image et de son Plan d'autonomie ; -pré-

senter le Sahara occidental comme une partie intégrante du royaume et les Sahraouis une quantité négligeable ; -enfin, égratigner la politique algérienne sur le sujet. Ces trois axes étaient complémentaires et permettaient en même temps, et sur un même sujet, de faire d'une pierre non pas deux mais trois coups.

Derrière la machine du groupe Team, on peut identifier Ten Hanan, une figure inquiétante du renseignement israélien. Les rares notices qui en parlent le présentent de manière confuse : chef d'entreprise, homme d'affaires, ancien militaire, mercenaire et « influenceur » poli-

tique. En fait, il faut surtout garder à l'esprit sa fonction principale : il s'agit d'un espion au service exclusif du Mossad. Son job consiste à manipuler les informations au profit d'Israël et, concomitamment, pour le bénéfice de « clients », qui peuvent être des groupes, des entreprises ou des Etats. Il est à la tête de deux-fan-toches, qui n'ont légalement aucune existence reconnue au plan juridique, mais qui activent « au noir » sous la couverture de prête-noms : Team Jorge, et une officine au nom de DemoMan International.

F.O.

ALORS QUE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE GARDE TOUJOURS LE SILENCE

Statistiques macabres et poursuite du génocide à Ghaza

Alors que la mort et les destructions ont atteint des seuils intolérables à Ghaza, l'occupant sioniste poursuit son opération macabre et va au-delà des lignes rouges imposées même par les pays qui le soutiennent...

Dans un nouveau rapport publié par le bureau de l'information et des médias du gouvernement dans la bande de Ghaza, il est annoncé qu'après 120 jours de guerre génocidaire, l'occupant israélien a commis quelque 2 325 massacres, générant la mort et la disparition sous les décombres de plus de 27 000 Palestiniens dont 12 000 enfants et plus de 8 000 femmes. Ce qui fait que l'occupant israélien perpètre depuis le 7 octobre dernier presque 20 massacres par jour. Le rapport indique également que plus de 66 000 personnes ont été blessées durant ces 120 jours, dont 11 000 ont dû être transférées à l'étranger pour recevoir les soins nécessaires qui font défaut à Ghaza. Le rapport fait mention aussi de 339 membres du personnel médical, 46 éléments de la défense civile et 122 journalistes qui ont été assassinés par l'occupant israélien durant ces quatre mois. En plus de ces statistiques macabres, le rapport révèle que l'occupant sioniste a déplacé par la force deux millions de personnes, détruit complètement 70 000 logements et partiellement 290 000 autres, et mis en danger de mort en rai-



son du manque de médicaments et du blocus imposé à la bande de Ghaza plus de 10 000 patients atteints de cancer et 350 000 autres souffrant de diverses maladies chroniques. Alors que la mort et les destructions ont atteint des seuils intolérables à Ghaza, l'occupant israélien poursuit son opéra-

tion macabre et va même au-delà des lignes rouges imposés par les pays qui le soutiennent. En effet, selon des sources médiatiques américaines, citant des responsables israéliens, l'armée d'occupation a commencé à établir une zone tampon dans la bande de Ghaza malgré la forte opposition de la communauté

internationale. Ces médias rapportent que plus de 1 000 bâtiments ont été rasés par l'armée d'occupation le long de la frontière de Ghaza sur une bande de plus d'un kilomètre de large pour créer cette zone tampon afin, soi disant, d'éliminer les positions de tir du Hamas près de la frontière. En touchant les

frontières de Ghaza et en réduisant son territoire, l'occupant sioniste montre encore une fois qu'il se place au-dessus du droit international et qu'il ne tient même pas compte des recommandations des Etats-Unis, son fervent et solide soutien. Joe Biden a affirmé, en effet, son opposition à toute réoccupation ou réduction du territoire de Ghaza, mais l'occupant sioniste n'en fait qu'à sa tête. Et comme toujours pour se justifier, il va encore user de ses tours de passe-passe et de ses arguments à l'emporte-pièce, pour faire passer cette énième pied de nez au droit international. Il s'en défend déjà par l'argument de « dispositif temporaire » pour calmer ses soutiens, les Etats-Unis en premier lieu, mais on sait ce que vaut la parole de l'entité sioniste ! Ce grignotage du territoire gazaoui intervenant en pleine négociation pour l'échange de prisonniers et une trêve à long terme, va accentuer la difficulté de ces négociations qui sont déjà à l'agonie. Et à cette allure la guerre va inévitablement s'éterniser, avec son surplus de ruines, de massacres et d'entorses et d'atteintes multiples au droit humain.

Boualem B.

DES EXPERTS DE L'ONU L'AFFIRMENT :

La guerre à Ghaza est devenue «le conflit le plus meurtrier pour les journalistes»

Dans une déclaration conjointe rendue publique, des experts de l'Onu affirment que la guerre menée par l'occupant sioniste contre Ghaza est devenue «le conflit le plus meurtrier et le plus dangereux de l'histoire récente pour les journalistes». «Nous sommes alarmés par le nombre extraordinairement élevé de journalistes et de professionnels des médias qui ont été tués, attaqués, blessés et détenus dans le Territoire palestinien occupé, en particulier à Ghaza, au cours des derniers mois, au mépris fla-

grant du droit international.» Signée par Lerene Khan, rapporteur spécial sur la protection et la promotion de la liberté d'opinion et d'expression, Francesca Albanese, rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans le Territoire palestinien occupé depuis 1967, Mary Lawlor, rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Morris Tidball-Binz, rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, et Ben Saul, rapporteur spécial

sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme, la déclaration fait état d'une condamnation de «tous les meurtres, menaces et attaques contre des journalistes» et appelle «toutes les parties au conflit à les protéger». Les experts onusiens ont affirmé en outre avoir été destinataires «d'informations inquiétantes selon lesquelles, bien qu'ils soient clairement identifiables grâce à leurs vestes et casques marqués "Press" ou voyageant

dans des véhicules de presse bien identifiés, des journalistes ont été attaqués, ce qui semble indiquer que les meurtres, les blessures et la détention sont une stratégie délibérée des forces israéliennes pour entraver les médias et faire taire les reportages critiques». Ils ont souligné que «les journalistes ont droit à la protection en tant que civils en vertu du droit international humanitaire», avant de mettre en garde contre «les attaques ciblées et les assassinats de journalistes» qui, selon eux, «constituent des crimes de guerre». Ils ont par ailleurs exprimé leur «vive inquiétude» face au refus d'Israël de laisser les médias extérieurs à Ghaza entrer et faire des reportages à moins qu'ils ne soient intégrés aux forces israéliennes. Les attaques contre les médias à Ghaza et les restrictions imposées à d'autres journalistes d'accéder à Ghaza, combinées aux graves perturbations d'internet, constituent des obstacles majeurs au droit à l'information de la population de Ghaza ainsi que du monde extérieur. Devant cette situation, les experts onusiens ont exhorté «les autorités israéliennes à autoriser les journalistes à entrer à Ghaza et à protéger la sécurité de tous les journalistes dans le Territoire palestinien occupé», ainsi que «les parties au conflit à permettre et à garantir des enquêtes rapides, indépendantes et impartiales sur chaque meurtre de journalistes, conformément aux normes internationales».

Y.B.

PROCESSUS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

Mahmoud Abbas reçoit l'envoyé du Secrétaire général de l'ONU

Le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, a reçu, dimanche, au siège présidentiel de la ville de Ramallah, l'envoyé du secrétaire général des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wensland. Le président Abbas a transmis un message verbal au Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, louant ses efforts et soulignant la nécessité de poursuivre ses efforts personnels et d'intensifier les efforts des Nations Unies, pour mettre fin à la poursuite de l'agression israélienne contre le peuple palestinien et le retrait des forces d'occupation israéliennes de la bande de Ghaza, et de ne couper aucun pouce de la terre de la bande de Ghaza, ainsi que

d'assurer une augmentation de l'aide humanitaire, en particulier dans ces conditions climatiques difficiles. Le Président a salué la nomination de Mme Sigrid Kach comme envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, pour coordonner l'aide et la reconstruction dans la bande de Ghaza, exprimant son espoir que ses efforts seront couronnés de succès pour garantir que l'aide parvienne à toutes les zones de la bande de Ghaza, y compris les zones du nord de la bande de Ghaza, et le début des préparatifs pour la reconstruction. Le Président a réitéré l'importance d'intensifier les efforts pour empêcher le déplacement de tout Palestinien, soit de la bande de Ghaza ou de Cisjordanie, y

compris Jérusalem-Est, en mettant fin à toutes les attaques des forces d'occupation et au terrorisme des colons en Cisjordanie, et débloquent la totalité des fonds de dédouanement palestiniens. Dans son message au Secrétaire général des Nations Unies, le président Abbas a souligné l'importance de se concentrer sur l'obtention par l'État de Palestine d'une adhésion à part entière aux Nations Unies par décision du Conseil de sécurité de l'ONU, et de la tenue d'une conférence de paix internationale, pour garantir la fin du retrait israélien du territoire de l'État de Palestine et sa capitale Jérusalem-Est, conformément aux résolutions de légitimité internationale et à un calendrier précis. **Wafa**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le gouvernement s'inscrit "pleinement" dans sa stratégie à l'horizon 2035

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé samedi à Béchar que le gouvernement s'inscrivait "pleinement" dans la stratégie de la transition énergétique à l'horizon 2035.

S'exprimant lors d'une rencontre nationale sous thème "Énergies renouvelables : opportunités de concrétisation de la transition énergétique", Arkab a affirmé que "le gouvernement s'inscrit pleinement dans la stratégie de la transition énergétique, à travers un plan d'action tracé à l'horizon 2035 portant sur l'exploitation des énergies renouvelables, en vue de rompre avec le modèle de production et de consommation énergétique basé essentiellement sur les hydrocarbures". "L'objectif visé par les autorités du pays dans le cadre de ce plan d'action est d'atteindre une puissance de production de 15.000 mégawatts d'énergie électrique à l'horizon 2035, à travers plusieurs centrales photovoltaïques localisées dans différentes régions du pays notamment celles de Bechar où il est prévu la réalisation de quatre (4) centrales du genre dans les communes de Kenadza d'une capacité de production de 120 mégawatts, Abadla (80 mégawatts), en plus de Béni-Ounif et Lahmar avec une production chacune de 20 mégawatts", dira le ministre de l'Énergie. Quant à la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia



Dahleb, elle a précisé de son côté que l'Algérie compte développer sa stratégie nationale énergétique à travers le développement et l'utilisation des énergies renouvelables en application des décisions des hautes autorités du pays en matière de

transition énergétique dans l'objectif de la mise en place d'un "prototype de développement économique fort". De ce fait, l'Etat a mis en place un programme national de développement des énergies renouvelables dans l'objectif de la production de 15.000

mégawatts d'énergie électrique photovoltaïque raccordés au réseau public de distribution d'électricité à l'horizon 2035 et 1.000 autres mégawatts hors du même réseau dans le cadre du développement durable local. N.S.

MÉDIAS

Mohamed Laagab rencontre les directeurs des stations régionales de l'EPTV

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a rencontré, samedi, les Directeurs des stations de télévision régionales de Constantine, d'Oran, de Ouargla et de Bechar, en présence du Directeur général de l'Établissement public de télévision (EPTV), Nadir Boukabes, annonce un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre a souligné "l'impératif de mettre en exergue les wilayas du sud en traçant des programmes et des activités propres à chaque région dans les différents domaines, d'ériger les stations

régionales de télévision en miroir reflétant les préoccupations du citoyen et ses priorités quotidiennes, mais aussi d'activer le rôle des centres régionaux, présents à travers le territoire national, dans la garantie de la couverture médiatique des différentes activités", a précisé le communiqué qui note que les préoccupations des Directeurs des stations en question ont porté sur "le manque de journalistes et de moyens matériels, outre les difficultés auxquelles ils font face lors de l'accomplissement de leurs missions", affirmant "leur engagement

professionnel pour garantir le service public en dépit de ces lacunes". Le Directeur général de l'EPTV a fait savoir, quant à lui, que "70% des programmes diffusés à la télévision sont produits par les stations régionales", rapporte le communiqué. Au terme de la rencontre, le ministre a adressé des instructions aux directions des chaînes de télévision portant "impératif de soumettre des rapports détaillés sur la situation de chaque établissement et ses besoins, afin de les examiner", souligne le communiqué du ministère. N. S.

EN PARTANCE POUR L'UNIVERSITÉ D'ISTANBUL (TURQUIE)

Le premier groupe d'étudiants de l'ENSSMAL reçu par Baddari

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a reçu, avant-hier, le premier groupe d'étudiants de l'École nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL), en partance pour la Turquie afin de suivre une formation et un stage à l'Université d'Istanbul, indique un communiqué du ministère. "La formation, qui sera dispensée aux étudiants au niveau d'une unité de recherche appliquée en aquaculture à Sapanca, s'inscrit dans le cadre

de l'application de l'accord de jumelage entre l'ENSSMAL et l'Université d'Istanbul", a annoncé un communiqué du ministère. Dans ce cadre, les étudiants bénéficieront d'une formation "dans les différents modules cités dans le cahier des charges", précise le communiqué. En vertu du jumelage, d'autres groupes d'étudiants se rendront à cette Université. Les étudiants turcs rejoindront, quant à eux, les établissements universitaires algériens, souligne ledit communiqué. Première du genre, cette dynamique

intervient "en application de l'appel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à conclure des accords de jumelage entre les universités algériennes et leurs homologues internationales". Notons que cette audience accordée à ces étudiants s'est déroulée au siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence de l'ambassadeur de la République de Turquie en Algérie, Muhammet Mucahit Kucukyilmaz. R.N.

TOURISME :

REMISE DES PRIX «JIL SIYAHA» ET «FIKRA F'SIYAHA» AUX LAURÉATS

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a présidé, samedi soir à Alger, la cérémonie de remise des Prix «Jil Siyaha» et «Fikra F'siyaha» au profit de 18 lauréats (dont 7 femmes). Les programmes «Jil Siyaha» et «Fikra F'siyaha» s'inscrivent dans le cadre du partenariat établi entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, pour insérer les jeunes et faciliter leur recrutement dans le secteur du Tourisme, tout en leur permettant de se lancer dans le monde de l'investissement avec leurs propres projets. Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a affirmé, à cette occasion, que les deux programmes, destinés à quatre wilayas pilotes, à savoir Sétif, Tlemcen, Djanet et Timimoun, visaient principalement «l'insertion des jeunes dans l'action touristique outre l'optimisation de la gouvernance touristique locale et le renforcement et modernisation du système de formation en la matière pour généraliser les résultats réalisés à l'ensemble du territoire national». «Ces deux programmes sont à même d'encourager et d'inciter les jeunes dans le cadre de la promotion de la créativité dans le domaine du tourisme, à travers la réalisation de projets éco-responsables qui valorisent le patrimoine national matériel et immatériel, en plus de promouvoir la destination Algérie en recourant notamment aux solutions digitales y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle», dira le ministre. Ces Prix, a souligné le ministre, qui témoignent de la haute compétitivité des jeunes en matière d'innovation à la faveur de leurs idées remarquables», ont pour objectif de «renforcer leurs différentes potentialités afin de leur permettre de lever le flambeau de l'Algérie nouvelle, consacrant ainsi ses orientations socioéconomiques et technologiques». Le ministre a également rappelé que la destination Algérie regagnait dernièrement sa place dans la dynamique touristique, grâce aux «décisions et instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en matière de promotion de l'investissement et de facilitation d'octroi du visa, faisant état de l'entrée de près de 3,3 millions de touristes en 2023, dont 2,2 millions de touristes étrangers». L'ambassadeur et Chef de la Délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert a mis l'accent, de son côté, sur l'importance de ce programme, réalisé en partenariat avec le secteur du Tourisme, dans l'appui aux jeunes visant la création et le renforcement de l'esprit de compétition, d'investissement et d'innovation dans les différents volets du tourisme, précisant qu'il s'agissait, dans le cadre de ce programme, de jeunes âgés de moins de 35 ans. Le Directeur du programme «Jil-Siyaha» au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelhamid Terghini a qualifié, quant à lui, cette occasion de «jalonnement important» pour le secteur touristique, au vu de la diversité d'activités et de programmes dispensés au profit des stagiaires afin de leur permettre de réaliser leurs projets innovants. R.N.

MOHAMED BENBRAÏKA, DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'APMA, À L'EXPRESS :

LES SÉNÉGALAIS VEULENT « TISSER DES PARTENARIATS AVEC L'ALGÉRIE »

Mohamed Benbraïka est Directeur exécutif de l'APMA, l'Algerian project management (association management des projets, affiliée à l'internationale IPMA). Economiste, docteur en génie mécanique et chercheur en énergies renouvelables, il rentre d'un voyage représentatif au Sénégal. L'Express fait le point de situation sur une ébauche d'échanges interafricains non pas uniquement bénéfique pour l'Algérie, mais essentiel à son avenir pour se replacer dans son continuum africain immédiat.

L'Express : Le périple sénégalais a, semble-t-il, été bénéfique à plus d'un titre...

Mohamed Benbraïka : De toute évidence ; j'ai découvert un beau pays et un peuple serein, sobre et très aimable. Etant Directeur Exécutif de l'APMA (Algerian Project Management Association : apma-dz.com), j'ai fait le déplacement en vue de la mise en œuvre d'une convention de partenariat entre notre association et la PMCE Consulting, Société sénégalaise pour les accompagner dans la création d'une association de management de projet (ce qui fut fait le 25 janvier à Dakar) et plus tard dans la certification des managers en management de projet selon le référentiel IPMA (<https://ipma.world>).

Et les choses se sont passées comment ?

Durant mon séjour, j'ai pu visiter l'Ecole Polytechnique de Thiès (la ville de Thiès a un climat similaire à celui de Biskra), le Complexe Universitaire de Touba, l'Université Anta Diop de Dakar (60.000 étudiants, parmi les meilleures universités africaines) ainsi que l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar.

Des entretiens avec des personnalités du monde de la recherche universitaire ?

J'ai eu des entretiens avec des directeurs d'instituts de la formation professionnelle, le Directeur du lycée technique de Thiès, coordonnateur du réseau des établissements supérieurs de formation professionnelle, le directeur de l'Etablissement Supérieur de l'enseignement Professionnel (ESEP) et la directrice centrale du ministère de la formation professionnelle.

Les Sénégalais sont-ils partants pour des partenariats économiques avec les Algériens ?

Tout le monde souhaite de tout son vœu des échanges avec des établissements algériens. Aussi, une forte volonté des responsables sénégalais de tisser des partenariats avec l'Algérie, des échanges d'étudiants, de professeurs allant dans le sens de la mobilité interafricaine. En plus du volet partenariat formation et recherche interuniversitaires souhaité, des partenariats économiques ont été amorcées novembre-décembre 2023 par des achats par des entreprises sénégalaises de la peinture algérienne de l'ENAP, de la céramique à Boumerdes, la création d'une joint-venture VMS Algérie avec une entreprise sénégalaise et d'autres types de partenariat sont en cours de lancement.

C'est ce qui semble manquer à l'Algérie : une plus grande pénétration du marché africain...

Pour aller dans le sens de la politique africaine de l'Algérie : une agence de trois banques algériennes a ouvert à Dakar, Air Algérie assure sept vols par semaine sur Dakar, Un navire algérien de marchandises assure Alger - Nouakchott - Dakar. Son Excellence l'ambassadeur d'Algérie a été informé de ma visite, et il a même apprécié le fait d'aller dans le sens d'un amorçage de passerelles entre nos deux pays.

Avez-vous été sollicité pour votre expertise sur des sujets économiques ?

Etant expert auprès de certains médias algériens dans les questions d'énergie, j'ai eu à commenter les nouvelles découvertes de gaz en Afrique ; Egypte, Lybie, Mauritanie, Tanzanie, Angola, Gabon, Ghana, Namibie, je découvre que le Sénégal vient de faire des découvertes de gaz et de pétrole en off-shore et donc une opportunité pour Sonatrach pour les accompagner dans l'exploration et l'exploitation de ces gisements.

Quels sont les potentiels domaines de coopération algéro-sénégalais ?

Le domaine agricole peut être aussi une opportunité pour les deux pays tant la similarité des terres. L'expérience algérienne dans le dessalement de l'eau de mer peut être profitable aussi à nos amis du Sénégal. Ces idées si jamais elles se concrétisent, elles vont aller dans le sens de l'amélioration de l'intégration économique africaine.

Propos recueillis par M.H.

FAID A PASSÉ EN REVUE SON PLAN D'ACTION 2024

Une vision élargie pour la direction générale du Trésor

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, avant-hier, une réunion de travail consacrée à la présentation et à l'examen du plan d'action pour l'année 2024 de la direction générale du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat (DGTCOF), a annoncé un communiqué du ministère.

L'adite réunion s'est tenue en présence du directeur général de cette structure et de l'ensemble de son encadrement, a précisé la même source soulignant que le plan d'action 2024 de la DGTCOF, établi sur quatre axes stratégiques majeurs, vise à moderniser les services et les métiers du trésor, améliorer l'efficacité financière, la qualité comptable et les conditions de travail. Faïd a souligné, à cette occasion, l'importance de cette rencontre, qui constitue, selon lui, une suite d'une série de réunions avec toutes les structures du ministère, tout en rappelant le rôle "central" de la DGTCOF dans l'action financière de l'Etat et la gestion de ses participations, ainsi que son "rôle moteur" dans l'accélération de la réforme financière. Le ministre des Finances a encouragé une vision "élargie" de la mission de cette direction la considérant comme "un acteur clé de l'activité économique et un adjuvant de la stabilité financière du pays", dira le ministre. Faïd a mis en avant, en outre, l'importance de prendre conscience de l'évolution du rôle et des missions de la DGTCOF, dans le contex-



te de la mise en œuvre de la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF) et de la réforme budgétaire et comptable à tous les niveaux". Cette compréhension, a-t-il ajouté, "doit servir de guide et d'accompagnement dans toutes les actions entreprises par la DGTCOF". Par ailleurs, le ministre a exprimé "son attachement à la mise à niveau comptable selon la loi 23-07 et l'implémentation de la comptabilité en droits constatés, la modernisation du système des paiements en intégrant le Trésor public, la gestion acti-

ve de la trésorerie et de la dette publique, ainsi que l'accélération de toutes les actions de la réforme financière". Concernant la modernisation et la digitalisation des services, il a, particulièrement, souligné l'"importance d'accélérer le processus de la digitalisation des services bancaires" et a insisté sur "la nécessité d'alléger les procédures administratives et d'améliorer l'accueil des citoyens". De son côté, le directeur général de la DGTCOF a présenté en détail, lors de cette réunion, le programme de travail pour l'année 2024,

en soulignant l'"alignement de ce plan sur les axes stratégiques définis, mettant en lumière une feuille de route précise pour la mise en œuvre de chaque action et ces échéances, démontrant, ainsi, l'engagement concret de la direction dans l'atteinte des jalons programmés, et ce dans une optique de transparence et d'une gestion rigoureuse des projets, contribuant ainsi à la concrétisation des initiatives entreprises", rapporte le communiqué du ministère.

N.S.

INTERDICTION DE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES TRANSITANT PAR LES PORTS MAROCAINS

L'ABEF affirme que la décision est « toujours en vigueur »

La décision de refuser toute domiciliation pour les contrats de transport prévoyant le transit par les ports marocains toujours en vigueur

L'association des banques et établissements financiers (ABEF) vient d'informer les directeurs généraux des banques que la décision de refuser toute opération

de domiciliation pour les contrats de transport prévoyant le transit par les ports marocains "est toujours en vigueur", selon un communiqué de l'Association signé par son délégué général, M. Rachid Belaid et rendu public samedi dernier.

"Suite aux allégations mensongères et la grossière manipulation des médias marocains, l'ABEF informe

les directeurs généraux des banques que la décision de refuser toute opération de domiciliation, pour les contrats de transport qui prévoient le transbordement/transit par les ports marocains, est toujours en vigueur et garde toute sa validité effective", précise le communiqué de l'ABEF.

R. E.

ARKAB RASSURE :

Les préparatifs pour la tenue du GECF se poursuivent "normalement"

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé samedi à partir de Bechar, que les préparatifs pour la tenue du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu en Algérie du 29 février au 02 mars prochain "se poursuivent normale-

ment". "Les préparatifs pour le 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) se poursuivent normalement sous la direction du premier ministre Nadir Larbaoui", dira le ministre dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la rencontre nationale

sous le thème "Energies renouvelables: opportunités de concrétisation de la transition énergétique", initiée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). "Tout sera fait pour que ce sommet soit une réussite totale sur tous les plans", a rassuré le ministre de l'énergie.

N.S.

MASCARA : SECONDE ALLÉGEANCE À L'ÉMIR ABDELKADER

Déclaration de naissance de l'Etat algérien

Cet évènement a marqué le début de la résistance contre le colonialisme français sous la conduite de l'Emir Abdelkader. Ce dernier est considéré comme le fondateur de l'Etat algérien. A l'occasion du 191^e anniversaire de cet évènement, des conférences-débats et des visites de sites historiques en lien avec cette personnalité sont prévues dans cette wilaya.

La deuxième allégeance à l'Emir Abdelkader : une étape consacrant la légitimité de l'édification de l'Etat algérien moderne. La deuxième allégeance (Moubayaâ) à l'Emir Abdelkader, qui a eu lieu le 4 février 1833, est considérée comme une étape historique cruciale ayant consacré la légitimité de l'édification de l'Etat algérien moderne, ont indiqué à l'APS des académiciens spécialistes de l'histoire de l'Algérie moderne et contemporaine de l'université Mustapha-Stambouli de Mascara. Dans ce contexte, Dr Mokhtar Bouneghab a affirmé à l'APS, à la veille de la célébration du 191^e anniversaire de cet évènement historique, que la deuxième allégeance, qui a eu lieu à la mosquée Sidi Hassan de Mascara, a « consacré la légitimité du projet de l'Emir Abdelkader de l'édification de l'Etat algérien moderne ». L'enseignant-chercheur a précisé que cet acte historique constitue le point de départ effectif de l'Etat de l'Emir Abdelkader, qui s'est constitué par la légitimité à la suite de l'allégeance qui lui a été exprimée par la population. Dr Bouneghab a déclaré que la deuxième allégeance constituait « la déclaration de la naissance de l'Etat algérien moderne et le début de la résistance populaire contre le colonialisme français et, en même temps, la confirmation



du jeune Abdelkader Ibn Mahieddine comme commandant du Djihad». De son côté, Dr Bachir Hemadi a souligné que cette allégeance a « attribué la légitimité au projet de l'Emir Abdelkader dans sa quête d'édification d'un Etat algérien doté d'institutions, d'un système juridique et d'une armée, qui a résisté, 17 années durant, à l'armée coloniale française ». Il a fait savoir que cet évènement historique a confirmé la volonté et la détermination du jeune Emir de puiser sa légitimité populaire pour la conduite du Djihad contre le colonialisme français. Pour sa part, Dr Djaker Lahcen, du même établissement univer-

sitaire, a abondé dans le même sens, en affirmant que la deuxième allégeance constituait « un référendum populaire libre, à la faveur duquel le peuple algérien avait choisi de manière libre et responsable la personnalité à laquelle devait échoir la mission de conduire la résistance du peuple contre le colonialisme de 1833 à 1858 ». Dr Djaker a, à cette occasion, exhorté les chercheurs ayant pour centre d'intérêt la personnalité de l'Emir Abdelkader, à intensifier les recherches scientifiques et historiques consacrées à la deuxième allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne. En prévision de la célébration du 191^e

anniversaire de cet évènement historique, la direction de la wilaya de Mascara de la Culture et des Arts a mis sur pied un programme riche et varié, comportant une exposition des ouvrages consacrés à l'Emir Abdelkader, ainsi que des conférences-débats devant aborder la même thématique. Par ailleurs, des sorties pédagogiques sur les sites historiques, témoins d'évènements en lien avec la personnalité de l'Emir Abdelkader, sont également programmées au profit des élèves, des étudiants et des adhérents d'associations à caractère culturel, a-t-on fait savoir de même source.

R.R

M'SILA :

Le «Mahres», tradition emblématique du patrimoine historique du Hodna

L'activité artisanale consistant à fabriquer le «Mahres» (mortier en bois massif), outil essentiel servant à la préparation de «Slatat el mahres» ou «Z'viti», un mets épicé sentant bon la galette, le piment, la tomate fraîche et la coriandre, auquel on ajoute un soupçon d'ail, reste, à n'en pas douter, l'apanage de la région du Hodna. Le savoir-faire des artisans spécialisés dans la fabrication du «Mahres», un outil toujours accompagné de son pilon (taillé également dans le bois), s'est de tout temps transmis de génération en génération. L'apparition, au fil des années, de matériaux modernes, souvent électriques (donc plus rapides et moins éprouvants), n'a jamais eu raison du «Mahres» traditionnel, ni de la façon, transmise de père en fils, de le tailler, de le façonner et de le creuser. De forme conique, d'une hauteur moyenne de 60 à 80 cm (cela dépend du nombre de personnes à table) évasé sur le haut et légèrement aplati à sa base, il est ensuite évidé pour recevoir les ingrédients du «Z'viti» dont on se délecte avec des cuillères de bois. Ses parois sont épaisses à dessein pour garder la nourriture au chaud et lui faire conserver ses arômes. C'est aussi l'un

des rares ustensiles servant autant à la préparation du mets qu'à sa dégustation. La fabrication du Mahres est encore très répandue dans le Hodna. De nombreux ateliers voués à cette activité sont encore ouverts à M'sila, à Bou Saâda et dans plusieurs autres localités de la région. L'artisan Omar Foudili, un orfèvre en la matière élisant domicile à Bou Saâda, parle du Mahres avec la même passion qu'il met à le fabriquer : «Vous savez, fabriquer un Mahres demande une semaine entière, il faut bien choisir le tronc d'arbre, sa taille, s'assurer qu'il provient d'une essence noble, chêne, pin, eucalyptus ou amandier, avant d'entamer sa mise en forme qui débute par l'enlèvement des appendices et des rameaux pour obtenir un fût de taille respectable, prêt à être creusé». Omar poursuit : «débarrassé de son écorce et de ses petites bavures, le tronc est ensuite installé dans un endroit spécial où sont entamés le façonnage du Mahres et le creusage de la cavité où seront broyés les composants du plat, en veillant à ce que le diamètre de la partie supérieure du 'produit fini' soit de 20 à 25 cm». L'artisan enchaîne : «la fabrication du Mahres se fait manuellement, de

la manière que m'a enseignée mon père, en utilisant des outils simples, marteau, petite pioche, scie, ciseau et gouge à bois et, surtout, précision, dextérité et savoir-faire car le bois, pour éviter qu'il ne se fissure, doit être travaillé avec un grand soin». Arrivent alors, ajoute Omar, «les finitions, à savoir brûlage, ponçage et teinte, cette dernière étant définie selon le désir du client». De son côté, Ayache Dakhouch, un artisan basé au lieu-dit Khebab, dans la commune de Souamaâ, souligne que le prix d'un Mahres varie en fonction de sa taille et du type de bois utilisé. Cela va de 2.000 jusqu'à 12.000 DA lorsqu'il s'agit de chêne (appelée localement El kerrouche), un bois réputé pour sa résistance et sa durabilité. Mabrouk Douffi, président de l'Association de Bou Saâda pour le développement de l'artisanat, affirme que la fabrication des Mahres «a toujours gardé sa place dans la société, à Bou Saâda, les artisans s'appliquant à transmettre cet héritage aux générations à venir et à le promouvoir lors de différents salons et autres expositions dédiées à ce savoir-faire ancestral.

APS

GHARDAIA : L'EXUTOIRE DE LA STEP DE KEF EL DOUKHAN

Une zone humide artificielle et un réservoir de la biodiversité

L'exutoire de la station de lagunage des eaux usées (STEP), sise à Kef Doukhan dans la commune d'El Ateuf (wilaya de Ghardaia) est devenue un véritable réservoir de la biodiversité et un écosystème aquatique, refuge pour une population avifaune migratrice, ont estimé samedi des responsables locaux du secteur des forêts. Cette zone aquatique d'une superficie de près de 100 hectares composée d'équipements de traitement des eaux usées basés principalement sur un processus biologique naturel sans mécanisation, ni apport chimique au moyen de lagunage, a permis la création d'une zone humide artificielle. Elle abrite aujourd'hui de nombreuses espèces avifaunes, une flore dense ainsi qu'une faune variée, a-t-on indiqué à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des zones humides sous le thème «Les zones humides, sources de bien-être humain». Cette station de lagunage est devenue un site majeur pour de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques (canard souchet, fuligule milouin et nyroca, poule d'eau, tadorne) qui bénéficient de l'abondance de zooplancton engendrée par cette technique naturelle de traitement des eaux usées, estime le Conservateur des forêts de Ghardaia, Mohamed Salah Lafdal. Cette zone aquatique constitue depuis sa création «une halte incontournable de nidification et un site d'hivernage pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe», ainsi qu'un milieu de reproduction pour les amphibiens et autres espèces d'insectes (libellules), selon le même responsable. Composée de 16 bassins de décantation sur plus de 60 ha, qui recyclent les eaux usées avant d'être déversées dans un cours d'eau naturel sur plus de 5 Km, cette station de lagunage est devenue une zone humide artificielle à forte valeur de «biodiversité», de préservation et de stabilité de l'écologie de la région, a-t-il précisé. De plus, l'extension de la végétation sur les berges du cours d'eau du ruissellement des eaux épurées constitue un facteur propice pour la nidification et le stationnement en période migratoire des oiseaux nicheurs. La végétation spontanée et dense sur le pourtour de la station de lagunage constitue un lieu privilégié de pâturage pour les troupeaux ovins, caprins et camélins, des habitants de la zone d'El Ateuf. Ce projet de station d'épuration par lagunage est considéré comme une réussite dans le sens où il a permis de créer une zone humide artificielle à forte valeur «biodiversité», dans la vallée du M'Zab, a noté le conservateur des forêts de Ghardaia. Les zones humides artificielles créées dans la wilaya de Ghardaia à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées (STEP) de Kef Dokhen (exutoire de l'oued M'Zab) à El Ateuf, et celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets de Metlili (El Gaada), de Zelfana (Gouifla) et de Oued N'Chou. Ces zones disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN).

APS

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LES TAUX DE CANCER DONT DE 77 % D'ICI À 2050

Selon les derniers chiffres du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), une branche spécialisée de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), il devrait y avoir plus de 35 millions de cas de cancer en 2050, contre 20 millions estimés en 2022. Cette augmentation reflète à la fois le vieillissement et la croissance de la population, ainsi que l'évolution de l'exposition des individus aux facteurs de risque. Le tabac et l'obésité notamment sont des facteurs clés, de même que la pollution atmosphérique. La Journée mondiale contre le cancer célébrée le 4 février est un événement annuel, lancé par l'Union internationale contre le cancer (UICC) en collaboration avec l'OMS, qui invite les

recherche sur le cancer (CIRC), l'OMS tient à jour cette classification des agents cancérigènes. L'incidence du cancer croît considérablement avec l'âge, très vraisemblablement en raison de l'accumulation croissante de facteurs de risque de cancers spécifiques, et du fait que les mécanismes de régénération cellulaire tendent généralement à perdre en efficacité au fur et à mesure du vieillissement. Selon les données de l'OMS, les pays riches devraient connaître la plus forte augmentation absolue du nombre de cancers, avec 4,8 millions de nouveaux cas supplémentaires prévus en 2050. Toutefois, les pays à revenu faible ou intermédiaire devraient connaître une augmentation proportionnelle plus importante du nombre de cancers, alors que la mortalité devrait presque doubler. Les estimations de l'Observatoire mondial du cancer du CIRC sont basées sur les meilleures sources de données disponibles dans 185 pays et couvrent 36 formes différentes de cancer. Elles ont été publiées parallèlement à une enquête de l'OMS portant sur 115 pays, qui a montré que la majorité d'entre eux ne financent pas suffisamment les services prioritaires de lutte contre le cancer et de soins palliatifs dans le cadre de la couverture sanitaire universelle. Selon le CIRC, dix types de cancer représentaient collectivement environ deux tiers des nouveaux cas et des décès dans le monde en 2022. Le cancer du poumon est la forme de cancer la plus répandue dans le monde, avec 2,5 millions de nouveaux cas. Il représentait plus de 12% de tous les nouveaux cas et 18,9% des décès, soit 1,8 million, ce qui en fait la principale cause de décès par cancer. Le cancer du sein chez la femme arrive en deuxième position, avec 2,3 millions de cas dans le monde, soit 11,6%, mais il est à l'origine de 6,9% des décès. Les autres cancers les plus fréquents sont le cancer colorectal, le cancer de la prostate et le cancer de l'estomac. Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer, suivi par le cancer du foie, du sein et de l'estomac. Le cancer du col de l'utérus était le huitième cancer le plus fréquent dans le monde, la neuvième cause de décès par cancer et le cancer le plus fréquent chez les femmes dans 25 pays, dont un grand nombre en Afrique subsaharienne.

Des mammographies régulières peuvent aider à détecter le cancer du sein à un stade précoce. Chaque année, un cancer est diagnostiqué chez quelque 400 000 enfants.

FACTEURS DE RISQUE

Si le nombre de cancer flambe, c'est en partie à cause de la croissance de la population mondiale et de son vieillissement. L'OMS pointe également des comportements, comme des changements liés à l'exposition des habitants de la planète aux facteurs de risque, dont plusieurs sont liés au niveau de développement socio-économique. Tabac, obésité, ou encore pollution de l'air sont mis en avant.

En effet, environ un tiers des décès par cancer sont dus aux 5 principaux facteurs de risque comportementaux et alimentaires: un indice élevé de masse corporelle, une faible consommation de fruits et légumes, le manque d'exercice physique, le tabagisme et la consommation d'alcool. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, environ 30 % des cas de cancer sont imputables à des infections telles que l'hépatite ou l'infection par le papillomavirus humain (PVH). De nombreux cancers peuvent être guéris s'ils sont détectés tôt et traités efficacement. À l'origine de près de 10 millions de décès en 2020, le cancer est l'une des principales causes de mortalité dans le monde... Les cancers les plus courants varient d'un pays à l'autre. Le cancer du col de l'utérus est le plus fréquent dans 23 pays. Les virus de l'hépatite B et de



l'hépatite C augmentent le risque de cancer du foie, tandis que certains types de PVH majorent le risque de cancer du col de l'utérus. L'infection à VIH multiplie par six le risque de développer un cancer du col de l'utérus et accroît fortement le risque de développer certains autres cancers comme le sarcome de Kaposi. À l'heure actuelle, 30 à 50 % des cancers peuvent être prévenus en évitant les facteurs de risque et en appliquant des stratégies préventives reposant sur des données probantes. On peut aussi réduire la charge du cancer grâce à une détection précoce et à un traitement et une prise en charge appropriés des patients. Nombre de cancers présentent une probabilité de guérison élevée s'ils sont détectés rapidement et traités de manière appropriée.

PRÉVENTION ET DIAGNOSTIC PRÉCOCE

Le risque de cancer peut être réduit : en s'abstenant de fumer, en conservant un indice de masse corporelle sain, en adoptant une alimentation saine à base de fruits et de légumes et en faisant régulièrement de l'exercice physique. Il est recommandé aussi de faire vacciner contre le PVH et l'hépatite B si l'on appartient à un groupe pour lequel la vaccination est recommandée, d'éviter de s'exposer aux rayonnements ultraviolets (provenant principalement du soleil et des cabines de bronzage artificiel) et/ou en prenant des mesures pour se protéger du soleil, veiller à un usage sans risque et approprié des rayonnements dans le cadre des soins de santé (à des fins diagnostiques et thérapeutiques) et limiter le plus possible l'exposition professionnelle aux rayonnements ionisants. Autre recommandation, réduire son exposition à la pollution atmosphérique et à la pollution de l'air intérieur, notamment au radon (gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium, qui peut s'accumuler à l'intérieur des bâtiments - maisons, écoles et lieux de travail). La détection et le traitement rapide des cas permettent de réduire la mortalité liée au cancer. La détection précoce repose sur deux éléments : le diagnostic précoce et le dépistage.

Un traitement est plus susceptible d'être efficace - avec des chances de survie accrues, une réduction de la morbidité et des coûts moins élevés - si le cancer est diagnostiqué rapidement. En détectant les cancers à un stade précoce et en évitant des retards dans le traitement, on peut sensiblement améliorer la vie des patients. Le diagnostic précoce comporte trois volets : la sensibilisation aux symptômes

des différents types de cancer. Les orientations de traitement et de diagnostic sont importantes. Le diagnostic précoce est important car la majorité de la lutte contre le cancer vise à identifier les patients à temps pour un traitement approprié. Les programmes de diagnostic précoce pour identifier les personnes à risque ou de facteurs de

PRISE EN CHARGE PRÉCOCE ET

Il est essentiel de détecter un cancer précoce, car un protocole de traitement du cancer, la chirurgie, la chimiothérapie systémique et les médicaments, le choix du protocole de traitement la fois du patient. Il est essentiel d'obtenir le meilleur résultat possible est essentiel pour atteindre les objectifs de soins de santé publique et prolonger la vie des patients.

Les cas de cancer dans le monde devraient augmenter d'environ 77 % d'ici le milieu du siècle, a déclaré l'agence sanitaire des Nations Unies, soulignant le fardeau croissant de la maladie, à l'occasion de la journée mondiale contre le cancer.

citoyens, les organisations et les institutions gouvernementales du monde entier à unir leurs efforts pour lutter contre l'épidémie mondiale du cancer. Cette année, la campagne vise tout particulièrement à améliorer les connaissances générales de la population sur le cancer et à battre en brèche les idées fausses à propos de cette maladie.

Il faut savoir que le mot « cancer » est un terme générique désignant un large groupe de maladies pouvant toucher n'importe quelle partie de l'organisme. On parle aussi de tumeurs malignes et de néoplasmes. L'un des traits caractéristiques du cancer est la multiplication rapide de cellules anormales à la croissance inhabituelle, qui peuvent ensuite envahir des parties voisines de l'organisme, puis migrer vers d'autres organes. On parle alors de métastases. La présence de métastases étendues est la principale cause de décès par cancer.

Le cancer naît de la transformation de cellules normales en cellules tumorales, un processus en plusieurs étapes qui a généralement pour point de départ une lésion précancéreuse, laquelle devient ensuite une tumeur maligne. Ces mutations sont la conséquence d'interactions entre des facteurs génétiques propres au sujet et des agents extérieurs classés en trois catégories, à savoir : les cancérigènes physiques, comme les rayons ultraviolets et les radiations ionisantes ; les cancérigènes chimiques, comme l'amiante, les composants de la fumée du tabac, l'aflatoxine (contaminant alimentaire) ou l'arsenic (polluant de l'eau potable) ; et les cancérigènes biologiques, comme les infections dues à certains virus, bactéries ou parasites. Par le biais de son institution spécialisée, le Centre international de

CONTRE CE FLÉAU EN EXPANSION DEVRAIENT AUGMENTER DANS LE MONDE



ces formes de cancer et à l'importance de consulter un médecin si des anomalies sont observées ; l'accès à des services de soins cliniques et de diagnostic ; et l'investissement en temps utile vers des services de soins.

Le diagnostic précoce des cas symptomatiques est crucial dans tous les contextes et pour tous les types de cancers. Les programmes de dépistage du cancer doivent avoir pour but d'éviter les retards et les obstacles en matière de diagnostic, de traitement et d'accès à un soutien. Concernant le dépistage, identifier les personnes dont les résultats sont évocateurs d'un cancer ou d'un cancer particulier avant qu'elles ne présentent des symptômes. Lorsque le diagnostic est en évidence des anomalies, des tests complémentaires doivent être réalisés pour établir un diagnostic définitif et le traitement doit être orienté vers des services de soins. La présence d'un cancer est avérée par des programmes de dépistage sont efficaces pour certains types de cancer, mais pas pour d'autres. En générale, ils sont bien plus coûteux qu'ils ne le valent. Ils nécessitent beaucoup plus de ressources que le diagnostic précoce, car ils nécessitent des équipements et du personnel qualifié. Même lorsqu'il existe des programmes de dépistage, des programmes de diagnostic précoce demeurent nécessaires pour identifier les cas de cancer parmi les personnes qui ne répondent pas aux critères d'âge et de risque établis pour le dépistage.

LA CHARGE THÉRAPEUTIQUE DES SOINS PALLIATIFS

Il est essentiel de diagnostiquer correctement et de traiter de façon adaptée et personnalisée chaque type de cancer nécessite un traitement spécifique. Le traitement repose généralement sur la radiothérapie et/ou un traitement chimiothérapeutique (traitements hormonaux, thérapies biologiques ciblées). Le protocole thérapeutique dépendra du type de cancer à traiter et du profil du patient. Il est important que le protocole soit suivi dans un laps de temps défini pour obtenir le résultat thérapeutique attendu. Il est important de commencer par définir les objectifs de traitement. Le principal objectif est de guérir le patient ou de prolonger considérablement sa vie. Un autre objectif est d'améliorer la qualité de vie, ce qui peut être accompli en

prodiguant des soins contribuant à son bien-être physique, psychosocial et spirituel, ainsi qu'en offrant des soins palliatifs en phase terminale de cancer. S'ils sont décelés rapidement et traités selon les meilleures pratiques, certains des types de cancer les plus répandus, comme le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer de la cavité buccale et le cancer colorectal, ont une probabilité de guérison élevée. D'autres types de cancer, comme le séminome testiculaire ou différents types de leucémies et de lymphomes chez l'enfant, présentent eux aussi des taux de rétablissement élevés s'ils sont traités correctement, même dans les cas où des cellules cancéreuses se sont propagées dans d'autres parties de l'organisme. Cependant, la disponibilité des traitements varie sensiblement entre les pays en fonction de leur niveau de revenu ; selon les informations disponibles, les patients peuvent bénéficier d'un traitement complet dans plus de 90 % des pays à revenu élevé, contre moins de 15 % des pays à faible revenu. Pour ce qui est des soins palliatifs, ils ne visent pas à guérir le cancer, mais à atténuer les symptômes et les souffrances qui en résultent, ainsi qu'à améliorer la qualité de vie des patients et de leurs proches. Les soins palliatifs peuvent aider les personnes à vivre plus confortablement. Ils sont particulièrement importants dans les lieux comptant une proportion élevée de patients atteints d'un cancer à un stade avancé, pour lesquels les chances de guérison sont minces. Les soins palliatifs peuvent contribuer à atténuer les problèmes physiques, psychosociaux et spirituels chez plus de 90 % des patients atteints d'un cancer à un stade avancé. Pour dispenser des soins palliatifs aux patients et soulager leur douleur ainsi que celle de leurs proches, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies de santé publique efficaces, prévoyant une prise en charge au niveau communautaire et à domicile. Il est fortement recommandé d'améliorer l'accès à la morphine administrée par voie orale pour soulager les douleurs modérées et aiguës causées par le cancer, dont souffrent plus de 80 % des patients en phase terminale.

INÉGALITÉS ET INVESTISSEMENTS

Les estimations du CIRC, publiées à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, le 4 février, révèlent également des inégalités frappantes, notamment en ce qui concerne le cancer du sein. Dans les pays riches, une femme sur 12 recevra un diagnostic de cancer du sein au cours de sa vie et une sur 71 en mourra, selon le CIRC. En revanche, dans les pays pauvres, une femme sur 27 seulement recevra un diagnostic positif de cancer du sein, mais une sur 48 en mourra. Ces femmes « courent un risque beaucoup plus élevé de mourir de la maladie en raison d'un diagnostic tardif et d'un accès insuffisant à un traitement de qualité », a déclaré le Dr Isabelle Soerjomataram, cheffe adjointe de la branche Surveillance du cancer au CIRC. L'enquête de l'OMS a également révélé d'importantes inégalités dans les services de cancérologie au niveau mondial. Par exemple, les pays à revenu élevé étaient jusqu'à sept fois plus susceptibles d'inclure des services liés au cancer du poumon dans leurs prestations de santé.

« L'OMS, notamment dans le cadre de ses initiatives de lutte contre cancer, collabore étroitement avec plus de 75 gouvernements pour élaborer, financer et mettre en œuvre des politiques visant à promouvoir les soins contre le cancer pour tous », a dit le Dr Bente Mikkelsen, Directeur du département Maladies non transmissibles de l'OMS, soulignant ainsi la nécessité

d'investir davantage dans ce domaine.

EN AFRIQUE, 70.000 DÉCÈS DUS AU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS CHAQUE ANNÉE

Environ 70.000 décès dus au cancer du col de l'utérus pourraient être évités chaque année sur le continent africain si les efforts visant à éradiquer la maladie d'ici à 2030 étaient intensifiés afin de garantir une meilleure détection, des soins et une prévention en temps opportun, a alerté l'agence sanitaire mondiale de l'ONU. La capacité limitée des travailleurs de la santé à fournir des services complets de prévention et de lutte contre la maladie, le faible niveau de sensibilisation et de connaissance de la maladie, ainsi que le coût élevé des produits et des vaccins, entravent l'efficacité de la lutte. « Cette maladie cancéreuse est terriblement dévastatrice et affecte profondément les familles. Cependant, grâce au dépistage précoce, aux soins et à la prévention par la vaccination, les femmes et les jeunes filles de notre Région peuvent être protégées contre le cancer du col de l'utérus », a affirmé dans un communiqué, la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. « L'intensification des efforts pour améliorer l'accès aux services de lutte contre le cancer est une priorité absolue pour l'OMS. Cette priorité entre dans le cadre de son soutien aux objectifs des pays pour vaincre les maladies et améliorer la santé et le bien-être de la population de la région », a ajouté la Dre Moeti. Le cancer du col de l'utérus, principalement causé par le papillomavirus humain, est le quatrième cancer le plus courant chez les femmes dans le monde, causant plus de 300.000 décès par an. Le continent africain compte 19 des 20 pays où la charge de morbidité du cancer du col de l'utérus est la plus élevée au monde.

Pour atteindre les objectifs mondiaux fixés pour 2030, la couverture vaccinale devrait atteindre 90% des femmes et des filles dans 20 pays d'ici à 2024, dans au moins 10 pays, les taux de dépistage nationaux devraient atteindre 25% des femmes âgées de 30 à 49 ans et le taux de traitement devrait être porté à 25% dans ces pays. Par ailleurs, l'OMS estime que le continent africain a réalisé des progrès ces dernières années dans la lutte contre le cancer du col de l'utérus. Près de 40% des pays qui administrent la première dose de vaccin aux filles ont atteint une couverture de 70%.

UN DÉCÈS SUR TROIS DÛ À UN CANCER DE LA PEAU NON-MÉLANOME LIÉ AU TRAVAIL SOUS LE SOLEIL

Près d'un décès sur trois par cancer de la peau non-mélanome est dû aux activités professionnelles exercées sous le soleil, selon des estimations communes publiées mercredi par l'OMS et l'Organisation internationale du travail (OIT). « L'exposition sans protection au rayonnement UV solaire sur le lieu de travail est une cause majeure de cancer de la peau imputable à l'activité professionnelle », selon le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. « Toutefois, il existe des solutions efficaces qui permettent de protéger les travailleurs des rayons nocifs du soleil et de prévenir leurs conséquences mortelles », a-t-il souligné. Les travaux de recherche publiés dans Environment International indiquent que les travailleurs opérant à l'extérieur supportent une charge importante et croissante de cancer de la peau non-mélanome et préconisent que des mesures soient prises pour prévenir ce grave danger sur le lieu de travail ainsi que les

décès de travailleurs qui en résultent.

Selon les estimations communes, 1,6 milliard de personnes en âge de travailler (plus de 15 ans) ont été exposées au rayonnement ultraviolet (UV) solaire lors d'activités professionnelles effectuées à l'extérieur en 2019, soit l'équivalent de 28% de toutes les personnes en âge de travailler. Rien qu'en 2019, près de 19.000 personnes dans 183 pays sont décédées d'un cancer de la peau non-mélanome après avoir travaillé à l'extérieur sous le soleil. La majorité (65%) était des hommes. Les estimations permettent de déterminer que l'exposition professionnelle au rayonnement UV solaire est le facteur de risque lié au travail représentant la troisième charge de morbidité la plus élevée attribuable aux décès par cancer dans le monde.

Entre 2000 et 2019, les décès par cancer de la peau attribuables à l'exposition professionnelle au soleil ont presque doublé (passant de 10.088 décès en 2000 à 18.960 décès en 2019). « Un milieu de travail sûr et salubre est un droit fondamental au travail », a déclaré Gilbert F. Hounbo, Directeur général de l'OIT. Selon lui, ces décès imputables sont en grande partie évitables grâce à l'adoption de mesures rentables. Il a exhorté « les gouvernements, les employeurs, les travailleurs et leurs représentants collaborent dans un cadre de droits, de responsabilités et de devoirs clairement définis afin de réduire les risques professionnels liés à l'exposition aux UV ». « Cette collaboration peut sauver des milliers de vies chaque année », a affirmé M. Hounbo.

DES MESURES DE PROTECTION SOLAIRE CONCRÈTES

Sur la base de ces recherches, l'OMS préconise un renforcement des mesures afin de protéger les travailleurs contre les activités dangereuses effectuées à l'extérieur, en plein soleil. Étant donné que le cancer de la peau se développe après des années, voire des décennies d'exposition, les travailleurs doivent être protégés contre le rayonnement UV solaire au travail dès le début de leur vie professionnelle. Parmi les exemples de mesures que les gouvernements devraient mettre en œuvre pour protéger les personnes travaillant à l'extérieur contre le cancer de la peau induit par le soleil, les deux agences onusiennes préconisent la prévoyance d'espaces à l'ombre, le décalage des heures de travail par rapport au midi solaire, sensibiliser les travailleurs et fournir de la crème solaire et des vêtements de protection individuelle (tels qu'un chapeau à large bord, des chemises à manches longues et des pantalons longs).

« Des mesures de protection doivent être appliquées lorsque l'indice ultraviolet, une échelle évaluant la quantité de rayonnement ultraviolet nocif pour la peau, est de 3 ou plus », ont signalé l'OIT et l'OMS. Autre recours pour les travailleurs travaillant à l'extérieur, l'application SunSmart Global UV, lancée récemment par l'OMS, l'OIT, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), permet d'évaluer l'exposition au rayonnement UV solaire. De nombreuses stratégies ayant un bon rapport coût-efficacité ont fait leurs preuves pour ce qui est de réduire la charge du cancer. Il est question de lutter contre les profonds changements dans le mode de vie, comme l'alimentation malsaine, le tabagisme, le manque d'activité physique, l'exposition aux risques environnementaux et d'autres facteurs de risque associés au mode de vie. Actuellement, 40 % des cancers sont potentiellement évitables, 40 % peuvent être traités et 20 % traités à des fins palliatives.

Par Amel B. et Agences

CAMEROUN

L'UNIVERSITÉ DE DOUALA RECRUTE 200 ÉTUDIANTS POUR SON PÔLE DE PRÉINCUBATION ENTREPRENEURIAL

Opérationnel depuis 2023, le pôle de préincubation entrepreneurial de l'Université de Douala a pour objectif d'accompagner les étudiants en vue de la réalisation de leurs projets d'entreprise et de favoriser leur insertion professionnelle. L'université de Douala a lancé, le 24 janvier 2024, un appel à candidatures pour le recrutement de 200 étudiants-entrepreneurs pour son pôle de préincubation entrepreneurial (PPE), mis en place avec l'appui de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dans le cadre de son programme « Entreprendre ». « Nous sommes à la phase de recrutement de la première cohorte. Un appel à candidatures a été lancé par le recteur de l'Université de Douala à l'intention de toute la communauté estudiantine de l'Université de Douala et des établissements privés professionnels qui sont affiliés à l'AUF. Pour la première cohorte, on va recevoir 200 étudiants qui vont être accompagnés pendant deux ans à peu près. On espère qu'à l'issue de cette formation, ils auront des projets fiables qu'ils vont opérationnaliser rapidement sur le territoire », affirme Altante Désirée Biboum, responsable dudit pôle.

Selon le recteur, Magloire Ondo, le recrutement se fera sur étude de dossier et est ouvert aux candidats régulièrement inscrits à l'université de Douala ou dans l'un des instituts privés d'enseignement supérieur (Ipes) sous tutelle académique ou membre de l'AUF pour le compte de l'année académique 2023-2024. Les candidats ont jusqu'au 16 février prochain pour déposer leur dossier. Ceux qui seront retenus bénéficieront du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE), apprend-on. Il faut dire que l'université de Douala jouit déjà d'une expérience dans ce domaine. Cette institution académique compte par exemple 19 start-ups sur les 50 issues des incubateurs des universités d'État qui vont bénéficier d'un accompagnement de l'ambassade de France dans le cadre du projet « Start-up 237 : 100 projets made in Cameroun ». Il s'agit d'un programme de deux ans qui soutient 100 startups camerounaises : 50 issues du milieu universitaire qui bénéficient d'ores et déjà du statut d'étudiants-entrepreneurs et 50 autres issues du secteur privé.

« Le programme "Entreprendre" est dans un environnement universitaire où l'entrepreneuriat est une réalité à travers les incubateurs qui existent déjà dans les établissements tels que polytechnique, l'IUT et l'Essec de Douala. Donc, il y a des étudiants qui sont accompagnés depuis plusieurs années, il y a des entreprises qui sont déjà créées, il y a des concours qui sont faits régulièrement pour les étudiants-entrepreneurs », vante la responsable de ce pôle de préincubation.

Dans le but de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et réduire le taux de chômage au Cameroun, le ministère de l'Enseignement supérieur (Minesup) a, sous l'initiative de l'AUF, mis en place le SNEE. Il s'agit d'un statut spécial « accordé aux étudiants qui disposent d'une idée de projet et/ou comptent créer une entreprise durant leur parcours académique ou après l'obtention de leur diplôme », peut-on lire dans la circulaire du 13 janvier 2023 portant création de ce statut. Selon le texte signé par le ministre Jacques Fame Ndongo, le SNEE confère aux bénéficiaires des avantages en termes de formation, d'accompagnement de tuteurs académiques et professionnels et d'accès à des ressources au sein d'un pôle de préincubation entrepreneurial.

In Agence Ecofin

TUNISIE

Démarrage du vote pour les élections des conseils locaux

Les bureaux de vote ont ouvert leurs portes, dimanche, en Tunisie, pour le deuxième tour des élections des conseils locaux.

Le deuxième tour concerne 254 conseils locaux et 779 circonscriptions, pour lesquels 1558 candidats sont en lice, dont 160 femmes, a déclaré Farouk Bouasker, président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), à l'occasion de la proclamation des résultats définitifs du premier tour de ces élections, le 26 janvier dernier. Bouasker a ajouté que le nombre d'électeurs concernés par ce deuxième tour s'élève à 4 181 171, dont 51% sont des femmes et 49% des hommes. Selon l'Isie, le nombre des candidats gagnants dès le premier tour a atteint les 1349 candidats sur un total de 7 205 personnes, dont 6177 étaient des candidats pour le scrutin direct et 1028 candidats concernés par le tirage au sort pour l'obtention de 279 sièges, réservés aux personnes à besoins spécifiques, à raison d'un seul siège pour chaque conseil local. Le premier tour de ces élections a eu lieu dans 2 129 circonscriptions à travers 4 685 centres de vote, avec 9 080 987 électeurs inscrits. Selon la même source, 1 074 880 électeurs ont pris part au pre-



mier tour, soit un taux de participation de 11,84%, ce qui a été considéré par certains opposants comme un « fiasco électoral ».

L'opposition avait boycotté le premier tour, en l'occurrence « le Front de salut national », le parti des « Ouvriers », le parti « Afaq Tounes », alors que d'autres partis ont exprimé

leur allégeance, dont le mouvement du « Al-chaâb », le mouvement « Tunisie en avant » et le Courant populaire. Depuis le 25 juillet 2021, la Tunisie vit au rythme d'une crise politique, lorsque le président Kaïs Saïed avait décrété des mesures exceptionnelles, dont notamment, la dissolution du Conseil de la

magistrature, le gel des prérogatives du Parlement, et la légifération par décret-loi. Une nouvelle Constitution a été adoptée par référendum en juillet 2022 et des élections législatives anticipées ont eu lieu en décembre de la même année et en janvier 2023.

In Agence Anadolu

SÉNÉGAL

Le président Macky Sall annonce le report sine die de la présidentielle du 25 février

Les Sénégalais ne seront plus convoqués aux urnes le 25 février comme prévu. Le scrutin présidentiel a été reporté sine die par un décret signé samedi par le président Macky Sall. Il abroge celui du 26 novembre 2023 fixant l'élection présidentielle au 25 février de cette année. Au centre de ce report, la mise en place d'une commission parlementaire enquêtant sur

deux juges de la Cour constitutionnelle accusés de corruption par le parti de Karim Wade dont la candidature à la présidentielle a été rejetée pour « n'avoir pas renoncé à sa nationalité française à temps. Au total, au moins 40 dossiers de candidature avaient été rejetés par la Cour Constitutionnelle dont celui d'Ousmane Sonko qui purge une peine de six mois pour dif-

famation. Cette décision a été annoncée à quelques heures de l'ouverture de la campagne électorale. Samedi dernier, Macky Sall a précisé sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat tout en annonçant la convocation d'un dialogue national « inclusif ». Il doit créer les conditions d'une élection « libre, transparente et inclusive ».

In Africanews

AGRICULTURE

La Guinée devient le 2^e pays producteur de riz en Afrique de l'Ouest en 2023

En 2023, la Guinée est devenue le 2^e pays producteur de riz en Afrique de l'Ouest après le Nigeria, avec un investissement de plus de 1.900 milliards de francs guinéens (environ 220 millions de dollars américains) dans le secteur agricole, a-t-on appris de source officielle. Selon une note d'information publiée samedi par le ministère de l'Economie et des Finances, ce rang de la Guinée comme le 2^e producteur de riz en Afrique de l'Ouest a permis au pays d'assurer plus de 65 % de sa consommation nationale en riz, contre moins de 50 % pour la majorité des pays de la sous-région ouest africaine. « Entre 2022 et 2023, les importations de riz ont baissé de 9 % en volume et une augmentation de 12 % de la production de riz est attendue en 2024 », a précisé le communiqué du gouvernement, notant que cette

augmentation renforcerait l'approvisionnement des marchés et allégerait la facture des importations de la principale céréale consommée dans le pays. Face aux flambées des prix des produits de haute consommation comme le riz, la farine, le sucre et l'huile sur le marché international, le gouvernement de transition a déclaré avoir misé sur le secteur agricole pour soulager la population. Durant l'année 2023, des mesures d'incitation des jeunes et des femmes à l'agriculture et à l'élevage ont été prises par le gouvernement avec la mécanisation des outils de production, la distribution de semences de riz et de maïs, l'octroi de crédits, la subvention d'engrais ainsi que la structuration des organisations paysannes. « La hausse de la production locale et la diminution des prix sur le marché

constituent des indicateurs encourageants de la politique nationale agricole mise en œuvre », a indiqué le gouvernement dans la note d'information, estimant que des efforts dans le secteur agricole pourraient hisser la Guinée au rang de grenier sous-régional. Dans une logique de collaboration avec le secteur privé, plusieurs protocoles d'accords ont été signés récemment entre le gouvernement représenté par les ministères en charge du Commerce et du Budget et le secteur privé représenté par la Chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat, afin de « garantir l'approvisionnement du marché, la transparence dans les transactions commerciales et la stabilité des prix des denrées de première nécessité pour les populations ».

In Agence Xinhua

CYCLISME : L'ÉQUIPE ALGÉRIENNE MADARPROCYCLINGTEAM

Le club devient professionnel

La nouvelle équipe renferme plusieurs internationaux. Elle compte dans l'effectif notamment le sprinter Hamza Yacine, Azzeddine Lagab et le prometteur cycliste Hamza Amari. Les sportifs de cette équipe vont pouvoir se consacrer entièrement à cette discipline. Le Team vise également à prendre en charge les jeunes catégories en mettant tous les moyens à leur disposition.

Le cyclisme algérien intègrera le monde professionnel de la discipline à travers la MadarProcyling Team, la nouvelle équipe formée par le groupe Madar, et qui comporte en son sein plusieurs internationaux algériens, dont le vétéran Azzeddine Lagab, a annoncé vendredi la Fédération algérienne (FAC). "Le rêve de la Fédération algérienne de

cyclisme est devenu réalité à travers la création de la nouvelle équipe professionnelle 'MadarProcyling Team', qui débutera son aventure dans le monde professionnel dans le troisième palier", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. Outre le vétéran Azzeddine Lagab, "la MadarProcyling Team" compte parmi ses rangs le sprinter Hamza Yacine et l'étoile montante du cyclisme algérien, Hamza Amari", a-t-on détaillé de même source. Côté technique, l'équipe sera dirigée par l'ancien Directeur technique national (DTN), Réda Kahlal, ainsi que l'actuel sélectionneur national des dames, Samir Allam, sans oublier le jeune Abdelkrim Hadj-Bouzit, étudiant à l'École Supérieure des Sciences et Technologies du sport (ESSTS). "Le staff élargi de la MadarProcyling Team comporte plusieurs autres membres, dont Abderrahmane Boureza et Ismaïl Lalouchi, sans

oublier les mécaniciens Tarek Boudiaf et Kamel Toubdarine", a-t-on ajouté. L'équipe devrait disputer sa première compétition officielle au mois d'avril prochain, selon la FAC, soit juste après les Jeux Africains de 2024, qui se dérouleront au mois de mars, dans la capitale ghanéenne Accra. Même chez les dames, la MadarProcyling Team a frappé fort en engageant la jeune Oranaise Nesrine Houili, considérée actuellement, comme la meilleure algérienne dans la discipline, "en attendant le recrutement d'autres athlètes féminines" pour renforcer l'effectif des dames. Outre l'élite, le projet de la MadarProcyling Team s'étend même aux jeunes talents, car ayant l'ambition d'accorder une attention particulière aux jeunes, en les prenant bien en charge et en mettant tous les moyens nécessaires à leur disposition, avec l'espoir de les voir devenir les champions de demain chez les seniors. **R. S.**

COUPE D'ASIE 2024 :

La Jordanie et la Corée du Sud premières qualifiées pour les demi-finales

La Jordanie et la Corée du Sud ont validé vendredi leur billet pour les demi-finales de la Coupe d'Asie de football 2024 au Qatar, en battant respectivement le Tadjikistan (1-0) et l'Australie (2-1, a.p.) Il s'agit de la première qualification des Jordaniens pour les demi-finales, eux qui avaient buté à deux reprises en quart, en 2004 puis en 2011. Ils disputeront une place en finale face à un des favoris du tournoi, la Corée du Sud, de nouveau maîtresse du suspense face à l'Australie. La Jordanie s'est imposée grâce à un but marqué contre son

camp par VahdatKhanonov (66e). Comme en huitième de finale face à l'Arabie saoudite, les Coréens, menés par les « Soccerroos » depuis la 42e minute, sont passés tout près de l'élimination Mais comme face aux Saoudiens, ils ont arraché l'égalisation au bout du temps additionnel sur un penalty transformé par HwangHee-chan (90+6). Il s'agit de leur quatrième but dans le temps additionnel en cinq matchs disputés depuis le début de la compétition - avant de franchir l'obstacle sur un coup franc de Son Heung-min, le buteur de Tottenham,

durant la prolongation (104e). Dans les deux derniers quarts, programmés samedi, le Japon sera opposé à l'Iran (12h30) et le Qatar, nation-hôte et tenant du titre, affrontera l'Ouzbékistan (16h30).

Le programme des demi-finales :
Mardi 6 février : (16h00) Jordanie - Australie ou Corée du Sud
Mercredi 7 février : (16h00) Iran ou Japon - Qatar ou Ouzbékistan
La finale est programmée le 10 février.

HANDBALL :

La Supercoupe et le Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe confirmés en Algérie

La Confédération africaine de handball (CAHB) a dévoilé vendredi le programme des compétitions interclubs africaines prévues en 2024, dont la 31e édition de la Supercoupe d'Afrique (messieurs et dames) et le 40e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe programmés en Algérie. Selon le programme de la CAHB, la 31e édition de la Supercoupe d'Afrique (messieurs et dames) se tiendra les 14 et 15 avril 2024, alors que le 40e Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe se déroulera du 18 au 28 avril 2024. La troisième compétition interclubs, à savoir, le Championnat d'Afrique des clubs champions, la 45e édition se disputera du 17 au 26

octobre au Cameroun. Pour les sélections nationales (seniors), les 13es Jeux Africains auront lieu du 13 au 22 mars au Ghana, alors que la 26e édition du Championnat d'Afrique des nations féminin se déroulera du 27 novembre au 7 décembre en RD Congo. Chez les petites catégories, la Tunisie accueillera le 31e Championnat d'Afrique juniors garçons du 9 au 16 septembre, suivi de celui des cadets du 19 au 26 septembre.

Programme des compétitions africaines en 2024

13 au 22 mars :
13^{es} Jeux Africains au Ghana
14 au 15 avril en Algérie :

31e Supercoupe d'Afrique Hommes et Dames 18 au 28 avril en Algérie :
40e Championnat d'Afrique des Clubs Vainqueurs de Coupe
09 au 16 septembre en Tunisie :
31e Championnat d'Afrique des Nations Juniors Masculins
09 au 26 septembre en Tunisie :
20e Championnat d'Afrique des Nations Cadets Masculins
17 au 26 octobre au Cameroun :
45e Championnat d'Afrique des Clubs Champions
27 novembre au 07 décembre en RD Congo :
26e CAN Seniors Dames. **APS**

CANOË KAYAK :

Carole Bouzidi officiellement qualifiée pour Paris 2024

L'athlète algérienne Carole Bouzidi est officiellement qualifiée aux Jeux olympiques Paris 2024, dans l'épreuve de kayak slalom, a annoncé jeudi le Comité olympique et sportif algérien (COA). A la faveur de cette nouvelle qualification, l'Algérie porte son total d'athlètes qualifiés aux JO 2024 à 19 sportifs, dont quatre représentants de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de Canoë

Kayak. Il s'agit des rameurs, Sid Ali Boudina en aviron Skiff poids léger, Nihed Benchadli, aviron en Skiff poids lourd et Brahim Guendouz en paracanoë. A quelques mois du coup d'envoi des JO-2024, 19 athlètes chez les valides ont composé jusque-là, leur billet pour le rendez-vous parisien dans sept disciplines : boxe (5), athlétisme (3), tir sportif (3), cyclisme (2), aviron (2), canoë

Kayak (1), voile (2), gymnastique (1). Après avoir dominé le tournoi pré-olympique de Dakar en septembre dernier, en décrochant cinq billets qualificatifs (3 dames et 2 messieurs), la boxe algérienne est à l'heure actuelle, la discipline qui sera la plus représentée au rendez-vous de Paris. Possédant de réelles chances d'être médaillées aux JO 2024, Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadji-lakhelif (60 kg) et Imane Khe-

lif (66 kg) auront l'occasion de marquer l'histoire de la boxe algérienne. Leurs compatriotes masculins Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg) possèdent également les capacités pour s'illustrer face aux meilleurs boxeurs du monde. En athlétisme, les demi-fondistes (800m) Djamel Sedjati et Slimane Moula auront aussi l'occasion de briller sur la piste du Stade de France... **APS**

CAN 2023 :

LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE DERNIER CARRÉ D'AS

Nouveau miracle pour la Côte d'Ivoire qui a battu le Mali à dix contre onze et à la dernière minute de la prolongation (2-1, a.p.), samedi à Bouaké, et se qualifie pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique contre la RD Congo. Un but d'Oumar Diakhité (120+1) a fait exploser le stade de la Paix, les « Eléphants » avaient déjà égalisé à la 90e minute par Simon Adingra (90), répondant au but de Nene Dorgeles (71). **APS**

L'AFRIQUE DU SUD EN DEMI-FINALE

L'Afrique du Sud élimine le Cap-Vert aux tirs au but L'Afrique du Sud s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2023+1), en éliminant le Cap Vert au bout de la séance des tirs au but (2-1), dans le dernier quart de finale disputé samedi soir à Yamoussoukro. Au terme du temps réglementaire et des prolongations, les deux équipes n'ont pu se départager (0-0). En demi-finales, prévues mercredi, les BafanaBafana affronteront les Super Eagles du Nigeria, vainqueurs vendredi de l'Angola (1-0). Plus tôt, la Côte d'Ivoire a arraché sa qualification au dernier carré aux dépens du Mali (2-1 après prolongations, 1-1 au terme du temps réglementaire) et croisera le fer, mercredi, avec la RD Congo, qualifiée vendredi aux dépens de la Guinée (3-1).

Quarts de finale

Vendredi 2 février :
Nigeria - Angola 1 - 0
Guinée - RD Congo 1 - 3
Samedi 3 février :
Côte d'Ivoire - Mali 2-1 ap
Cap-Vert - Afrique du Sud 0-0 (1-2 tab)

Demi-finales

Mercredi 7 février :
(18h00) Nigeria - Afrique du Sud
(21h00) Côte d'Ivoire - RD Congo
Match pour la troisième place le 10, finale le 11 février à 21h00 au Stade olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé, au nord d'Abidjan. **APS**

CAN 2024 DE FUTSAL :

L'Algérie et la Libye se neutralisent (4-4)

La sélection algérienne de Futsal et son homologue libyenne se sont neutralisées sur le score de 4 à 4 (mi-temps: 3-4), en match aller des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, disputé samedi soir à la salle des Jeux sportifs à Misrata. Le match retour aura lieu le samedi 10 février 2024 à Alger (19h00). Le vainqueur de cette double confrontation se qualifiera à la phase finale de la CAN 2024. Un total de 13 nations se sont engagées lors des qualifications de la CAN-2024. Le tournoi devait se dérouler au Mozambique, mais ce pays a fini par se désister. Dix (10) équipes disputeront un tour à élimination directe sous le format "aller et retour" pour déterminer les 5 nations qui rejoindront, l'Égypte, le Maroc et l'Angola à la phase finale de la CAN 2024. **APS**

ANDRÉ GIDE À BISKRA

La face cachée et criminelle d'un prix Nobel

« Si le grain ne meurt », « les Faux monnayeurs », « le Journal », « l'Immoraliste », « la Porte étroite », etc. autant de livres qui ont bercé notre jeunesse et qu'on avait lu avec plaisir, s'agissant d'un Prix Nobel qui a tant et tant aimé l'Algérie.

Mais qui savait pour quelle raison Gide savourait la vie à pleines dents à Biskra et s'impatientait, quand il était en France, de vite revenir aux palmeraies du Sahara ? On était devant un immense écrivain, un brillant romancier, mais comment savoir que derrière se tenait un pédophile, un amateur de chair juvénile fraîche.

Mais d'abord, qui était-il ?

André Gide est un écrivain français, né le 22 novembre 1869 à Paris 6^e et mort le 19 février 1951 à Paris 7^e. Il obtient le prix Nobel de littérature en 1947.

Après une jeunesse perturbée par le puritanisme de son milieu, le jeune Parisien, qui se lie d'une amitié intense et tourmentée avec Pierre Louÿs, tente de s'intégrer au milieu littéraire post-symboliste et d'épouser sa cousine. Une rencontre avec Oscar Wilde et un voyage initiatique avec Paul Albert Laurens le font rompre avec le protestantisme et vivre son homosexualité. Il écrit notamment *Paludes* qui clôt sa période symboliste et, après la mort « libératrice » de sa mère et ses noces avec sa cousine Madeleine en 1895, il achève *Les Nourritures terrestres*, dont le lyrisme est salué par une partie de la critique à sa parution en 1897, mais qui est aussi critiqué pour son individualisme. Après des échecs au théâtre, il s'affirme comme un romancier moderne dans la construction et dans les thématiques — en faisant notamment de l'arbitraire un sujet privilégié de sa réflexion — et s'impose dans les revues littéraires.

Si André Gide y soutient le combat des dreyfusards, mais sans militantisme, il préfère les amitiés littéraires — Roger Martin du Gard, Paul Valéry ou Francis Jammes —, amitiés qui s'effacent parfois avec le temps comme celle de Pierre Louÿs. C'est avec ces amis qu'il fonde *La Nouvelle Revue française* (NRF), dont il est le chef de file et joue dès lors un rôle important dans les lettres françaises.

Parallèlement, il publie des romans sur le couple qui le font connaître, comme



L'Immoraliste en 1902 ou *La Porte étroite* en 1909. Ses autres romans publiés avant et après la Première Guerre mondiale — *Les Caves du Vatican* (1914) délibérément disloqué, *La Symphonie pastorale* (1919), son livre le plus lu, traitant du conflit entre la morale religieuse et les sentiments, *Les Faux-monnayeurs* (1925) à la narration non linéaire — l'établissent comme un écrivain moderne de premier plan auquel on reproche parfois une certaine préciosité. Les préoccupations d'une vie privée marquée par l'homosexualité assumée et le désir de bousculer les tabous sont à l'origine de textes plus personnels comme *Corydon* (publié tardivement en

1924) où il défend l'homosexualité. Puis *Si le grain ne meurt* (1926), récit autobiographique relate sa petite enfance bourgeoise, ses attirances pour les garçons et sa vénération pour sa cousine Madeleine, qu'il finit par épouser tout en menant une vie privée coupable.

Madeleine Rondeaux, sa cousine, devenue sa femme, n'apprend ses aventures pédophiles qu'en 1916, en prenant connaissance d'une lettre sans ambiguïté adressée à son mari. L'historienne Anne-Claude Ambroise-Rendu note dans son livre *Histoire de la pédophilie*, en parlant de Gide et de Montherlant : « Et c'est bien en tant qu'homosexuels amateurs de jeunes chairs qu'ils seront célé-

brés ultérieurement par les néopédophiles des années 1970. »

Julien Green dans son journal non expurgé publié en 2019 parle abondamment du tourisme sexuel de Gide en Tunisie avec des « petits garçons » et des enfants de dix, onze, douze ou treize ans (p. 135, p. 194, p. 239, p. 584).

L'Envers du journal de Gide et les secrets de sa sincérité de François Derais et Henri Rambaud parle d'avances faites (et repoussées) à un garçon de 15 ans. Gide a alors 72 ans. Une autre fois, il confie une attirance (non sexuelle) pour un enfant de huit ans (*Journal* 1918, p. 124). Sans commentaire.

Par F.O.

EXCOMMUNIÉ PAR LE VATICAN

La triste fin de l'auteur de « Si le grain ne meurt »...

La principale préoccupation de Gide vers la fin de sa vie est désormais la publication de ses dernières œuvres, notamment son *Journal* (premier tome en 1939, second en 1950, avec quelques coupures à chaque fois) qu'il ne veut pas laisser à la charge de sa descendance familiale et spirituelle.

En juillet 1950, il commence un dernier cahier, Ainsi soit-il ou *Les jeux* sont faits, dans lequel il s'efforce de laisser courir sa plume. « Je crois même que, à l'article de la mort, je me dirai : tiens ! il meurt. » En 1927, dans *Voyage au Congo*, il avait eu cette pensée, d'une plus haute tenue : « Je n'aime point l'orgueilleux raidissement du stoïque ; mais l'horreur de la mort, de la vieillesse et de tout ce qui ne se peut éviter, me semble impie. Je voudrais rendre à Dieu quoi qu'il m'advienne, une âme reconnaissante et ravie ».

Malade despotique entouré de ses fidèles, il s'achemine vers une mort calme, dénuée d'angoisse et sans le sursaut religieux que guettaient encore certains. Il meurt à son domicile parisien au 1 bis rue Vaneau le 19 février 1951, à l'âge de 81 ans, des suites d'une congestion pulmonaire. Gide aura ces

mots mystérieux sur son lit de mort : « J'ai peur que mes phrases ne deviennent grammaticalement incorrectes. C'est toujours la lutte entre le raisonnable et ce qui ne l'est pas... »

Quelques jours plus tard, il est inhumé auprès de Madeleine, au chevet de l'église dans le petit cimetière de Cuverville (Seine-Maritime), village où l'on peut voir le château familial, près d'Étretat. L'ensemble de son œuvre est mis à l'Index par le Vatican en 1952. Son œuvre trouve ensuite un nouveau souffle avec la découverte des réalités du monde auxquelles il est confronté. Ainsi, le voyageur esthète découvre l'Afrique subsaharienne et publie en 1927 le

journal de son *Voyage au Congo*, dans lequel il dénonce les pratiques inhumaines des compagnies concessionnaires, mais aussi celles de l'administration coloniale et l'attitude de la majorité des Européens à l'égard des populations colonisées, déclenchant une crise politique. Au début des années 1930, il s'intéresse au communisme, s'enthousiasme pour le régime soviétique, mais subit une désillusion lors de son voyage sur place à l'été 1936. Il publie son témoignage la même année, *Retour de l'U.R.S.S.*, qui lui vaut de virulentes attaques des communistes. Il persiste cependant dans sa dénonciation du tota-

litarisme soviétique au moment des procès de Moscou et s'engage, parallèlement, dans le combat des intellectuels contre le fascisme. En 1940, accablé par les circonstances, il abandonne *La Nouvelle Revue française* et quasiment l'écriture en se repliant sur la Côte d'Azur, puis en Afrique du Nord durant la guerre. Après le conflit, il est mis à l'écart de la vie littéraire, mais honoré par le prix Nobel de littérature en 1947. Il se préoccupe dès lors de la publication intégrale de son *Journal*. Il meurt le 19 février 1951.

I.M.

GIDE, « L'IMMORALISTE »

Le prix Nobel, au bout d'une vie scandaleuse

Après 1947, Gide n'écrit presque plus. Tout en affirmant haut et fort qu'il ne renie rien — y compris *Corydon* —, l'écrivain scandaleux qu'il a été pour certains accepte les hommages des institutions conservatrices : Université d'Oxford ; prix Nobel de littérature en 1947, preuves selon lui qu'il a eu raison de croire à la « vertu du petit

nombre » qui finit tôt ou tard par l'emporter. Il réaffirme également le rôle de l'intellectuel détaché de l'actualité. C'est par la littérature qu'il s'est dressé contre les préjugés de son temps et son influence est moins redevable à ses engagements politiques qu'à son art. Jean-Paul Sartre décide de suivre une autre voie : sans cesser d'être lit-

téraire, elle fait la part belle à l'engagement politique. Une émouvante rencontre filmée dans la maison de Gide à Cabris en 1950 rassemble les deux hommes pour une sorte de passage de témoin : Gide laisse à Sartre la charge de « contemporain capital » et l'auréole de haine qui l'accompagne.

I.M.

INCENDIES AU CHILI

Les feux ont repris et le bilan s'alourdit : au moins 51 personnes sont mortes

Au moins 51 personnes ont été tuées dans des incendies de forêt qui ravagent le centre et le sud du Chili, la tragédie la plus meurtrière de la dernière décennie dans le pays, et dont le bilan risque encore de s'alourdir.

« En l'espace d'une minute, nous avons tout perdu », a déclaré, effondré en larmes, Luis Vial, un retraité de 69 ans, devant les décombres de sa maison, dans le quartier de Villa Independencia, où 19 personnes ont péri, sur les collines de la région touristique de Valparaiso. Après une accalmie, les incendies ont repris dans cette région, où se trouve la célèbre station balnéaire de Viña del Mar dont les plages sont prisées en cette période de l'été austral marqué par des températures caniculaires.

Le décompte des victimes ne cesse de grimper. Le service de médecine légale avait déjà enregistré 45 morts, mais « six autres personnes sont décédées dans des établissements médicaux », a déclaré samedi Manuel Monsalve, sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur.

Pendant des heures, Rosana Avendaño, une aide-cuisinière de 63 ans, a craint le pire pour son mari, seul dans leur maison d'El Oliviar, un quartier de Viña del Mar. « C'était terrible parce que je ne pouvais pas rentrer » chez moi, a-t-elle raconté. Quand « le feu est arrivé », « mon mari était couché et il a commencé à sentir la chaleur de l'incendie et il s'est enfui », a-t-elle rapporté, soulagée que son époux ait pu échapper aux flammes avec leur animal de compagnie. Mais « nous avons tout perdu », a-t-elle ajouté. Les incendies ont plongé dans un nuage de fumée la célèbre station balnéaire de Vina del Mar et menacent des centaines d'habitations, provoquant des évacuations forcées. En plus des pertes humaines, entre 3 000 et 6 000 maisons ont été endommagées ou détruites par les incendies de forêt les plus meurtriers de la dernière décennie au Chili, selon le sous-secrétaire.

Depuis le palais de La Moneda à Santiago, le président Gabriel Boric, qui avait survolé le sinistre en hélicoptère, a annoncé que le nombre de victimes allait « augmenter » étant donné la « dimension » que prend « la tragédie », qui a également ravagé 43 000 hectares de forêt notamment sur la côte pacifique. « C'est une catastrophe sans précédent, la région de Valparaiso n'a jamais connu une situation de cette ampleur », a déclaré Macarena Ripamonti, maire de Viña del Mar. Des vents violents attisaient les flammes et une chape de fumée noire recouvrait les rues, où les explosions se succédaient. Les autorités ont instauré un couvre-feu nocturne et de nouveaux appels à l'évacuation ont été lancés. Une trentaine de foyers restaient actifs sur un total de 92



incendies recensés, et les pompiers s'efforçaient d'en venir à bout à l'aide d'hélicoptères et d'avions. Sur les collines de Valparaiso, où les rues sont jonchées de centaines de voitures calcinées, des milliers de personnes ont découvert samedi matin leurs maisons détruites. « C'était un enfer, des explosions. J'ai essayé d'aider mon voisin à éteindre sa voiture, ma maison commençait à brûler par derrière. C'était une pluie de cendres », a raconté Rodrigo Pulgar, un chauffeur qui a perdu sa maison à El Oliviar.

Les pompiers luttent sans relâche depuis vendredi dernier contre des dizaines de foyers dans les régions de Valparaiso et O'Higgins dans le centre, mais aussi de Maule, Biobio, La Araucania et Los Lagos, dans le Sud. « La priorité, ce sont les incendies de la région de Valparaiso, en raison de leur proximité avec les zones urbaines », a déclaré la ministre de l'Intérieur Carolina Toha.

Il s'agit de zones situées entre 80 et 120 km au nord-ouest de Santiago, riches en entreprises viticoles, agricoles et forestières. Le président Boric a décrété vendredi l'état d'exception afin de « disposer de tous les moyens nécessaires » face à la progression des incendies. Depuis mercredi, la température frôle les 40 degrés dans le centre du Chili et la capitale Santiago. « Nous avons reçu une alerte sur le portable et une pluie de cendres brûlantes a commencé à tomber », avait confié plus tôt Yvonne Guzman, jointe au téléphone. Cette femme de 63 ans, qui a abandonné sa maison à Quilpué, une ville située à 90 kilomètres au nord-est de San-

tiago, s'est retrouvée bloquée plusieurs heures dans sa voiture, avec sa belle-mère nonagénaire. « Ces épisodes sont de plus en plus récurrents, c'est pourquoi nous voyons tous les ans des records historiques de températures », a expliqué à l'antenne chilienne de la chaîne CNN Pablo Lobos Stephani, chargé de la protection contre les incendies à l'office national des forêts chilien Conaf. Cette

canicule résultant du phénomène climatique El Niño touche actuellement le cône sud de l'Amérique latine, en pleine période estivale, provoquant des incendies de forêt aggravés par le réchauffement climatique. Après le Chili et la Colombie, la vague de chaleur menace dans les prochains jours l'Argentine, le Paraguay et le Brésil.

In Sud Ouest

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
COMMUNE DE BORDJ BOU ARRERIDJ

AVIS D'ADJUDICATION POUR LA LOCATION D'UNE CRECHE

Le Président de l'Assemblée Populaire communale de Bordj Bou Arreridj lance un avis d'adjudication pour la location d'un Crèche (15 Coop bordj bou arreridj) pour une période de trois (03) ans renouvelable. La date de l'adjudication est fixée après huit (08) jours à compter de la parution du 1er avis au journal à 14:00h au siège de la commune de bordj Bou Arreridj -salle des délibérations-.

■ La mise à prix annuelle: 2.059.890.00 DA

■ Les soumissions seront déposées au service de l'action économique jusqu'au dernier jour avant l'adjudication à 12 h.
■ Les intéressés pourront retirer les cahiers des charges au niveau du service de l'action économique contre paiement de 10.000.00DA. ces droits seront versés au trésorier communal de bordj Bou Arreridj pendant les heures de bureaux.

Le dossier de candidature se compose de:

1. Demande de participation aux enchères. (**Participant**).
 2. Extrait de naissance copie intégrale (**participant et garant**) ou bien copier du statut de l'entreprise valable (**personne morales**).
 3. Casier judiciaire n°03 moins de trois 03 mois de (**participant et garant**).
 4. Un certificat médical attestant aptitude physique à exercer ses missions moins de 01 mois (**partici pant**).
 5. Un certificat médical attestant aptitude mentale à exercer ses missions moins de 01 mois (**participant**).
 6. Copie de L'agrément le cas échéant.
 7. Copier d'une attestation de qualification:
 - un diplôme universitaire (notamment dans le domaine de l'administration et de la gestion, de la psychologie, de l'éducation et de l'enseignement spécialisé; de la sociologie éducative et familiale et des sciences administratives et juridiques; ou un diplôme équivalent en rapport avec l'objet de l'établissement + Attestation de travail de l'au moins trois (03) années en matière de pris en charge des enfants.
 - Ou bien un diplôme dans le domaine en rapport avec les missions de l'établissement + Attestation de travail d'au moins cinq (05) années en matière de pris en charge des enfants (**participant**).
 8. L'extrait du rôle de (participant et le garant) délivré d'au moins de 03 mois par le: -trésorier de la commune lieu de résidence et par le receveur des impôts (**inspection des impôts**).
 9. Copier de la pièce d'identité (**participant et garant**).
 10. Chèque bancaire au nom du soumissionnaire visé par la banque d'une valeur de 4/10 de la mise à prix annuelle.
 11. Certificat de résidence (**participant et le garant**).
 12. Attestation de la bonne conduite délivrée par la banque du soumissionnaire moins de 03 mois, - (**par ticipant et garant**).
 13. Attestation de la bonne conduite et le paiement des dettes pour le participant délivré par le président de l'APC de la commune de résidence de l'adjudicateur moins de 03 mois (**Participant et garant**) si le candidat et son garant n'ont jamais participé auparavant, ils doivent soumettre une déclaration de non-participation honoraire par laquelle ils s'engagent à s'engager pour le bien-être de la voiture et à payer les droits de location dans les délais spécifiques.
 14. Attestation de mise à jour C.N.A.S+ mise à jour C.A.S.N.O.S (**participant et garant**).
 15. Cahier des charges signé par l'adjudicateur et tamponné sur toutes les pages portant la mention lu et accepté à la main.
 16. Une procuration notariée par le soumissionnaire pour les procures moins de 03 mois copier original.
 17. Engagement du **garant**.
 18. Copier du reçu de paiement des droits de cahier de charge.
- N.B** - Les dossiers des participants restent dans l'archive de la commune après l'adjudication.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la date de l'adjudication sera prorogée jusqu'au jour ouvrable.

ESPACE

LA FUSÉE CHINOISE SMART DRAGON-3 LANCE NEUF SATELLITES DEPUIS LA MER

La Chine a lancé samedi dernier une fusée porteuse Smart Dragon-3 (SD-3) depuis la mer, plaçant neuf satellites sur l'orbite prévue.

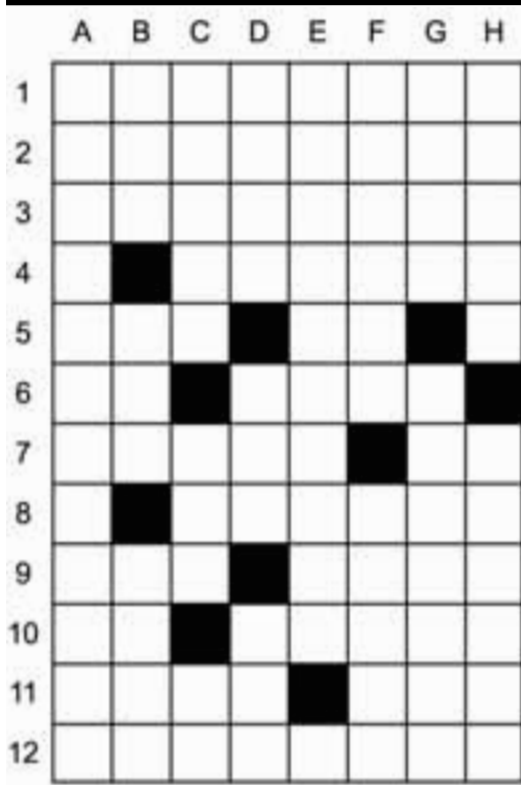
La fusée a décollé à 11h06 (heure de Beijing) au large de Yangjiang, ville de la province chinoise de Guangdong (sud). Le Centre de lancement de satellites de Taiyuan a mené ce lancement offshore. Il s'agissait de la troisième mission de vol de la série des fusées porteuses SD-3, a indiqué le centre. La SD-3, fusée

porteuse à propergol solide, a été développée par l'Académie chinoise de technologie des véhicules de lancement et spécialement conçue pour le marché spatial commercial. Elle est capable de décoller depuis la terre ou la mer.

Le point de lancement de cette mission a été ajusté à un endroit plus proche du rivage, ce qui a permis de réduire les conditions de vent et de vagues par rapport aux missions précédentes, a déclaré Liu Wei, concepteur en chef adjoint de la fusée SD-3. Les deux précédents vols de la fusée utilisaient 63 capteurs par lancement. Comme suffisamment de données avaient déjà été acquises, ce lancement n'a utilisé que 31 capteurs, réduisant encore les coûts, a-t-il ajouté. Selon lui, le satellite NEXSAT-1, l'un des neuf satellites à bord de la fusée, a été conçu pour des clients internationaux.

In Agence Xinhua

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Qui nécessite de gros moyens.
- B. Observatoire européen. République arabe unie. Maladie tropicale.
- C. Suite de coups. Urbaniste sino-américain. Sur le calendrier.
- D. Sulfate d'aluminium. Arrose Berne. Style de musique pour Faudel.
- E. Opéra de G. Verdi.
- F. Précision de rang occupé. Qui n'a pas été corrompue.
- G. Bahut de style anglais. La jouer, c'est tromper.
- H. Comme un mauvais calcul. Cachées.

HORIZONTALEMENT

- 1. Baisser la cote marchande.
- 2. Telle une couverture pour sauveteur.
- 3. Liquide homogène.
- 4. Mit le mors aux dents.
- 5. Sa durée est imprécise. Initiales du matin.
- 6. Révolte de mineurs. Avec lui, on n'est jamais seul.
- 7. Roulai. Parler de félibre.
- 8. Humaniste hollandais.
- 9. Toupet. Ancienne monnaie chinoise.
- 10. Arturo pour Brecht. Ankylosé.
- 11. Prépara l'effondrement. Refuse catégoriquement d'admettre.
- 12. Coincées par une grève.

LES MOTS FLÉCHÉS

AFFECTION SPÉCIALE	AU FRONT D'ARGENT, C'EST LA LUNE	CENTRE DE VOLAILLES	ARBRE AFRICAIN	LIT FAMILIER	IMMORTALITÉ
ASSEZ REBONDI	CRITIQUE	BÊTES	A ÉTÉ CITÉ DANS LE PASSÉ	PERROQUET COLORÉ	PRODUIT ILLICITE
CRASSE					
BANNIT, CHASSE					
			CÔTES BRETONNES (D')		
HOUAT, HOËDIC ET BIEN D'AUTRES			PRODUCTION DE SÉRICICULTEUR		DE SPLIT OU DE ZAGREB
DANSEUR					
ABRÉVIATION À ROME				ADVERBE	
AGACE QUI JACASSE				ADRESSE	
LA RÉACTION LUI A ÉTÉ PROFITABLE	ÉCORCES MOULUES SERVANT POUR LES PEAUX			AXE SUR UNE ROSE	BIEN PEU DE CHOSE SUR TERRE
		COSTUME DE BAL MASQUÉ	PLEINE DE RI-CHESSSES	ALTIÈRES	DÉTÉRMINANT
		FLEUR	JOUER	QUI MANQUE D'ENTHOUSIASME	ARRIVE EN TÊTE
VRAIMENT ABJECTE	DONNER DU GÔUT				
	DIVINITÉ GRECQUE				
CONS-TATER					
LÉGION DE BIFFINS					
	HISTOIRE CONTÉE PAR VIRGILE (L')				
IL COMMENCE ET FINIT DANS LA JOIE		LIMITES NATURELLES			



SIDOKU

						4	9	
1					8			2
		7		2	1			
	4	5						1
			6	1	2			
	1					8	2	
			4	8		3		
5			2					8
	9	4						

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ANAR	ANTILLAIS	ASTRONEF	BAGAD	BLETTE	BOULE	DEDUIT	ECARLATE	EDILE			
EXPLOSIF	GARS	GESTE	GRAPHISME	INSOLITE	INUTILITE	LASER	LORS	MATRICULE			
MAURESQUE	MERCI	MORUE	OCTUOR	REUSSI	RIQUIQUI	SUEE	VASISTAS				
F	M	I	A	M	O	R	E	T	S	E	G
I	F	A	N	A	R	C	E	A	I	E	R
S	E	D	T	U	A	T	T	U	N	E	A
O	N	A	I	R	T	S	Q	U	S	U	P
L	O	G	L	E	I	I	E	A	O	S	H
P	R	A	L	S	U	C	L	D	L	R	I
X	T	B	A	Q	D	R	U	I	I	O	S
E	S	V	I	U	E	E	O	L	T	L	M
G	A	R	S	E	D	M	B	M	E	E	E

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LANCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION « JIBAYA'TIC » DANS CINQ WILAYAS

La Direction générale des impôts a annoncé le lancement officiel du système d'information « jibaya'tic » au niveau de cinq wilayas : Skikda, Annaba, Mascara, Naâma et Oum El Bouaghi.

Selon un communiqué de la Direction générale des impôts, le système est entré en service au niveau du centre des impôts

de proximité d'Azaba (direction des impôts de Skikda) et du centre des impôts de proximité de Boni (direction des impôts d'Annaba), outre le centre des impôts de proximité de Mohammadia (direction des impôts de Mascara), le centre des impôts de proximité d'Ain Sefra (direction des impôts de Naâma) et le centre

des impôts de proximité d'Ain El-Fakroun (direction des impôts d'Oum El Bouaghi). La même source rappelle que ce lancement s'inscrit dans le cadre d'un programme de numérisation de l'administration fiscale afin de faciliter les démarches aux personnes assujetties au régime fiscal.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 5 FEVRIER 2024 // N°742 // PRIX 20 DA

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS AVERTIT :

«Aucune augmentation des prix des boissons gazeuses (...) ne sera tolérée»

Aucune augmentation « soudaine et non justifiée des prix des boissons gazeuses ne sera tolérée », a indiqué, hier à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, mettant en garde les contrevenants de poursuites judiciaires.



S'exprimant à l'occasion de l'ouverture de la 3^e édition du Salon international de l'industrie de la boisson et des aliments liquides (Bevalg), qu'il a inauguré au Palais des expositions, M. Zitouni a réagi à l'augmentation appliquée, ces derniers jours, par deux marques de boissons gazeuses en affirmant que même si les prix restent libres et liés au coût de revient des producteurs, aucune augmentation « soudaine, non étudiée et non approuvée ne sera tolérée ». « Selon la réglementation, seuls les prix des produits subventionnés doivent être contrôlés, sauf que tout est subventionné en Algérie », a-t-il affirmé, citant l'exemple du gaz, de l'électricité, de l'eau et même des investissements et certains taux bancaires bonifiés, ce qui rend, selon lui, ces augmentations « injustifiées ». D'autant plus qu'aucune augmentation des taxes n'a été prévue dans la loi de finances 2024, comme l'a instruit le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la préservation du pou-

voir d'achat du citoyen une priorité. M. Zitouni a annoncé, à ce titre, que les quelque 58 producteurs de boissons activant sur le marché algérien seront « contrôlés un par un ». Il a assuré, ainsi, que les deux marques concernées reviendront au prix initial de leurs produits, au risque de s'exposer, le cas contraire, à des dispositions qui seront prises par les autorités. Le ministre a averti que son département « frappera d'une main de fer » face à tous ceux qui veulent profiter d'une opportunité lors d'une période déterminée pour augmenter leurs prix, soulignant que cette situation pourrait amener à l'application de la loi sur la spé-

culatation. M. Zitouni a évoqué également la nécessité de se pencher sur la structure des prix des boissons, en associant les responsables de la filière et l'association des producteurs, et en prenant en considération les investissements ainsi que le prix de revient des producteurs. Il a appelé, en outre, les producteurs, à l'approche du mois de Ramadhan durant lequel les boissons gazeuses sont fortement consommées, à « prévoir des prix promotionnels durant ce mois de miséricorde ». Abordant la qualité des boissons gazeuses produites localement, M. Zitouni a rassuré qu'elles sont régulièrement contrôlées, notamment au niveau des unités

de production, et qu'«elles réunissent toutes les conditions sanitaires».

RÉALISER UN EXCÉDENT COMMERCIAL À L'EXPORT EN 2024

Le ministre a affirmé, dans ce cadre, que le taux de 105g de sucre par litre défini en concertation entre les départements du commerce, de la santé, de l'industrie et de l'hydraulique et réglementé par des textes législatifs, « est respecté par les producteurs et tout dépassement sera passible de fermeture de l'unité de production ». Il espère cependant réduire davantage ce taux, le considérant « tout de même élevé ». Concernant la taille du marché des boissons en Algérie, M. Zitouni a révélé qu'il pèse 2,5 milliards de dinars et qu'il est entièrement satisfait par la production locale, avec un surplus qui est destiné à l'exportation. Il a annoncé dans ce sens que l'objectif pour 2024 est que les dividendes des exportations couvrent complètement la facture d'importation de certains intrants et qu'il y ait même un excédent commercial. A noter que ce salon qui s'étalera du 4 au 7 février courant a réuni plus de 57 participants activant dans l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur, de la matière première au produit final, ont indiqué les organisateurs, précisant que le but de cet événement est de renforcer les partenariats entre professionnels du domaine et de partager les expériences et le savoir-faire entre eux.

Avec APS

IL PREND PART À LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'UA SUR LA LIBYE PRÉVUE À BRAZZAVILLE

LARBAOUI Y REPRÉSENTE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier Ministre, M. Nadir Larbaoui, s'est rendu hier en République du Congo pour participer à la réunion du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, qui se tiendra aujourd'hui dans la capitale, Brazzaville.

1 725 POSTES BUDGÉTAIRES VACANTS

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECRUTE

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé hier dans un communiqué, l'organisation de concours de recrutement pour pourvoir 1 725 postes budgétaires au grade d'enseignant-chercheur au titre de l'exercice 2024 et ce, dans le cadre de l'encadrement pédagogique dans les établissements universitaires. Ainsi, le ministère invite les personnes désirant accéder au grade de maître-assistant classe « B » à déposer leurs dossiers de candidature exclusivement via la plateforme numérique « Progres » sur le lien suivant : <https://progres.mesrs.dz/webrecrutement/>, note la même source. «Le calendrier pour organiser le recrutement et/ou le concours sur titre pour accéder au grade de maître-assistant classe (B) dans les établissements universitaires a été fixé à compter de la communication d'une copie de l'arrêté ou de la décision d'ouverture de recrutement et/ou du concours sur titre auprès des services centraux ou locaux, selon le cas, à l'autorité chargée de la fonction publique le 11 février en cours, le dépôt des dossiers de candidature via la plateforme numérique (Progres) entre le 27 février et le 18 mars et l'organisation de l'entretien avec les comités de sélection au niveau des établissements universitaires du 23 avril au 14 mai ». Quant aux procès-verbaux d'annonce des résultats définitifs des concours de recrutement, « ils seront établis entre les 15 et 28 mai et il sera procédé ensuite, après finalisation de toutes les procédures, à l'installation des candidats admis définitivement dans leurs postes le 7 septembre », ajoute le communiqué. R.N.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

DES PEINES DE 15 À 20 ANS DE PRISON FERME CONTRE DES NARCOTRAFIQUANTS

Une peine de 20 ans de prison ferme a été prononcée par le tribunal d'appel près la Cour d'Ouargla, lors de sa première session ordinaire de 2024 ouverte hier, à l'encontre du mis en cause B.A. pour transport et détention illégale de drogues à des fins de commercialisation dans le cadre d'une bande criminelle organisée. La même instance a prononcé, en audience, une sentence de 15 ans de prison ferme à l'encontre des nommés (N.A.) et (A.H.) poursuivis

dans la même affaire. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire a été déclenchée en janvier 2021 après que des informations soient parvenues aux services de sécurité faisant état de l'acheminement d'une quantité de stupéfiants par une bande criminelle depuis une des wilayas de l'extrême sud-est du pays à destination de la wilaya d'El-Menia. Selon la même source, une souricière tendue par les services de sécurité dans la région d'El-Menia a permis d'appréhender,

après une course-poursuite du véhicule, les deux mis en cause (B.A.) et (N.A.), et de mettre la main sur une quantité de près de cinq (5) quintaux de drogue, en plus d'un téléphone portable appartenant au dénommé A.H., acolyte des individus arrêtés. Le représentant du ministère public avait requis dans cette affaire la peine capitale à l'encontre des auteurs au regard des faits jugés graves qui leur sont reprochés.